

REUNION DU COMITE SYNDICAL

01 avril 2017

Quorum : 289

+ Membres du Comité : 576

+ Membres présents : 291

**+ Présences lors des 2
dernières réunions**

+ 27 février 2016 : 338

+ 26 novembre 2016 : 339

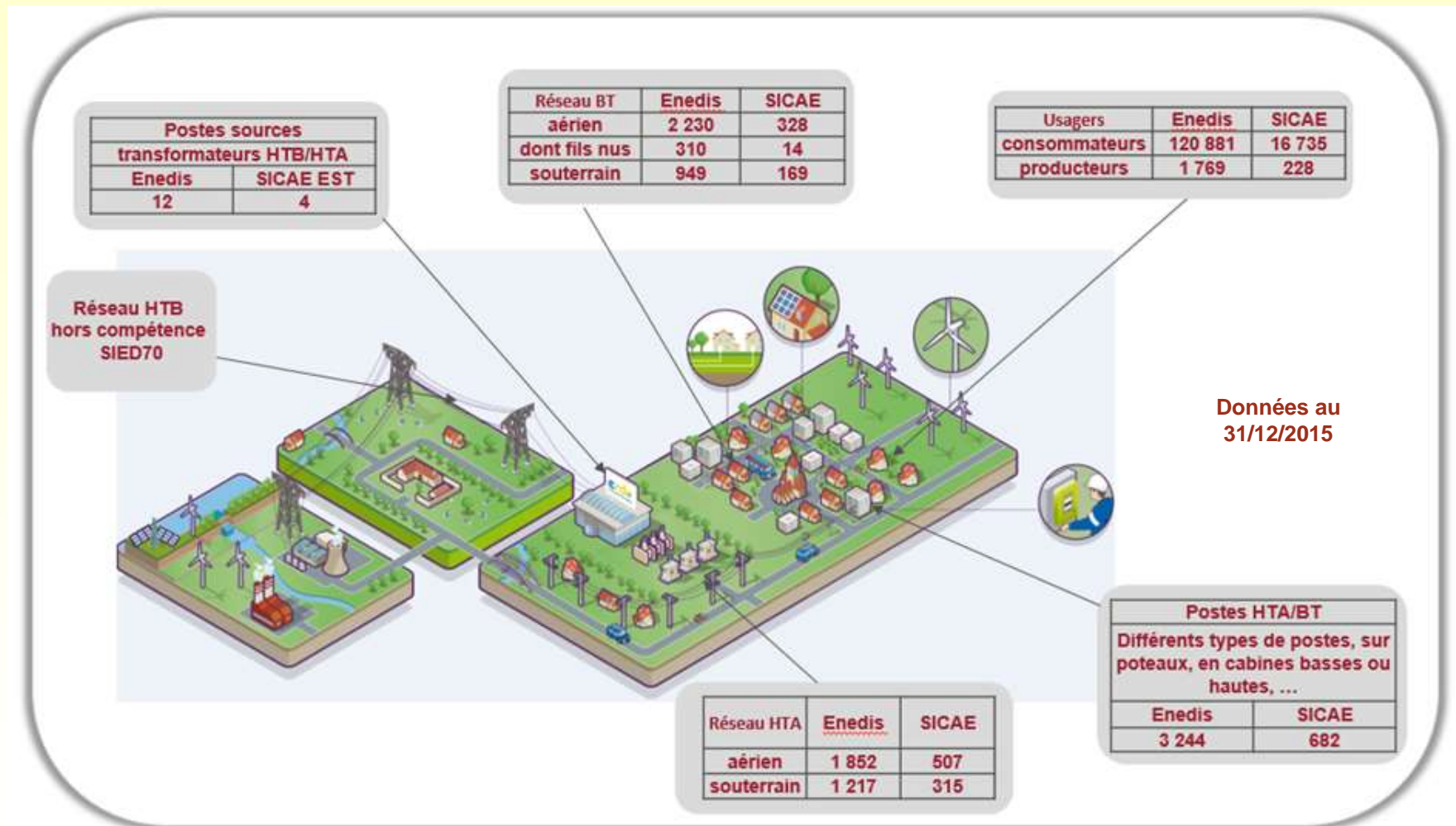
**Observations sur les délibérations
rédigées en application des
décisions prises par le Comité et le
Bureau et présentées dans le recueil
annexé au rapport de présentation
de la réunion de ce jour**

✚ Ces documents sont disponibles sur le site du SIED 70 :
www.sied70.fr

✚ Ils seront également envoyés à tous les délégués qui en feront la demande par lettre, téléphone ou mél : contact@sied70.fr

**La parole est passée à
Monsieur Gilles MARTINET,
1^{er} Vice-président,
président de la commission
« Concession »**

Les ouvrages du territoire syndical



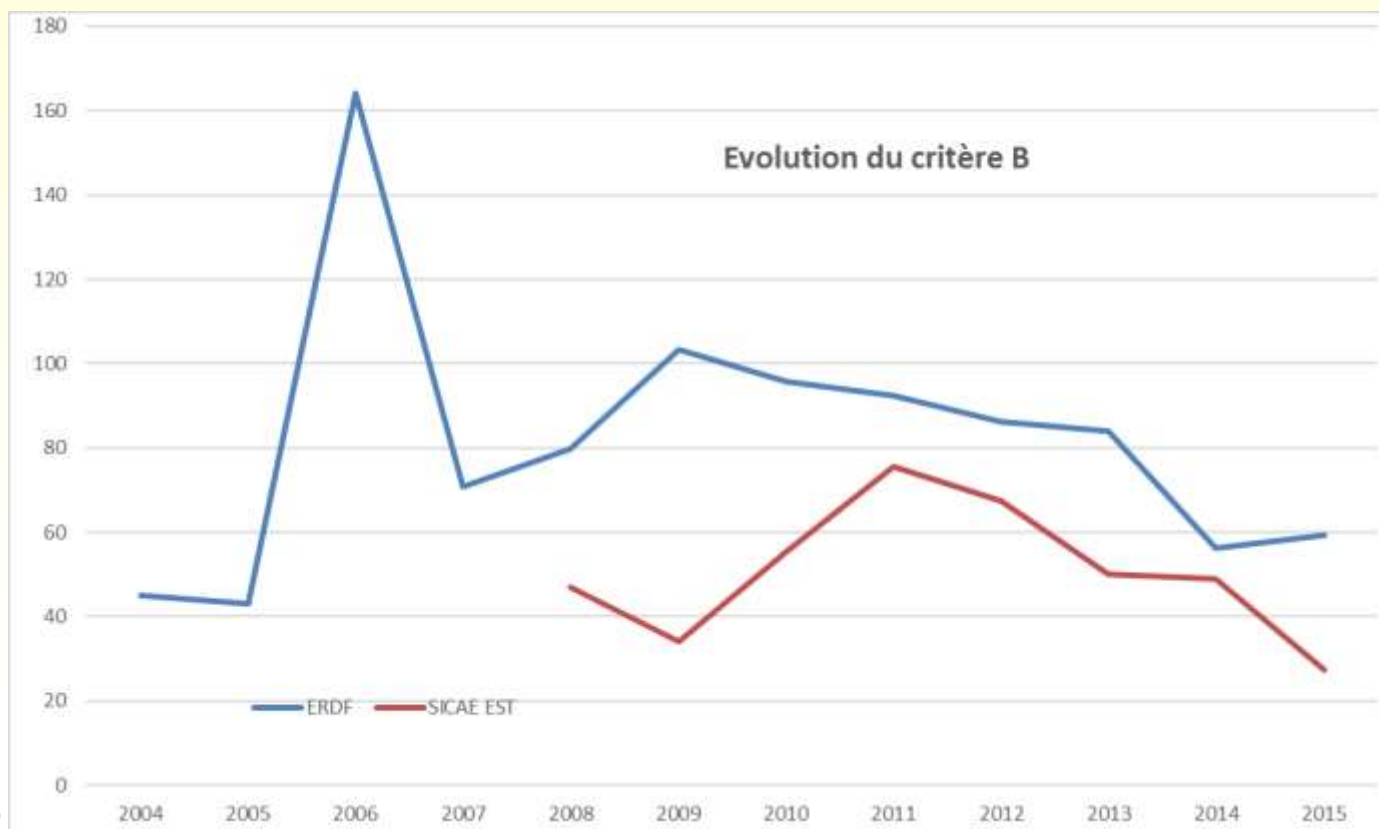
Réseau BT		
Concessionnaire	Enedis	SICAE
Total	3179 km	497 km
dont fils nus	310 km	14 km
dont souterrain	949 km	169 km

Postes HTA/BT		
Conces- sionnaire	Enedis	SICAE
Total	3244	682
dont sur poteau	1239	353
dont en cabine haute	228	58
dont en cabine basse	1777	271

Clients mal alimentés en zone rurale	Enedis			
	2013	2014	2015	Varia- tion 15/14
Nombre de clients BT	671	347	353	-1,73%
Taux	0,6%	0,3%	0,3%	/

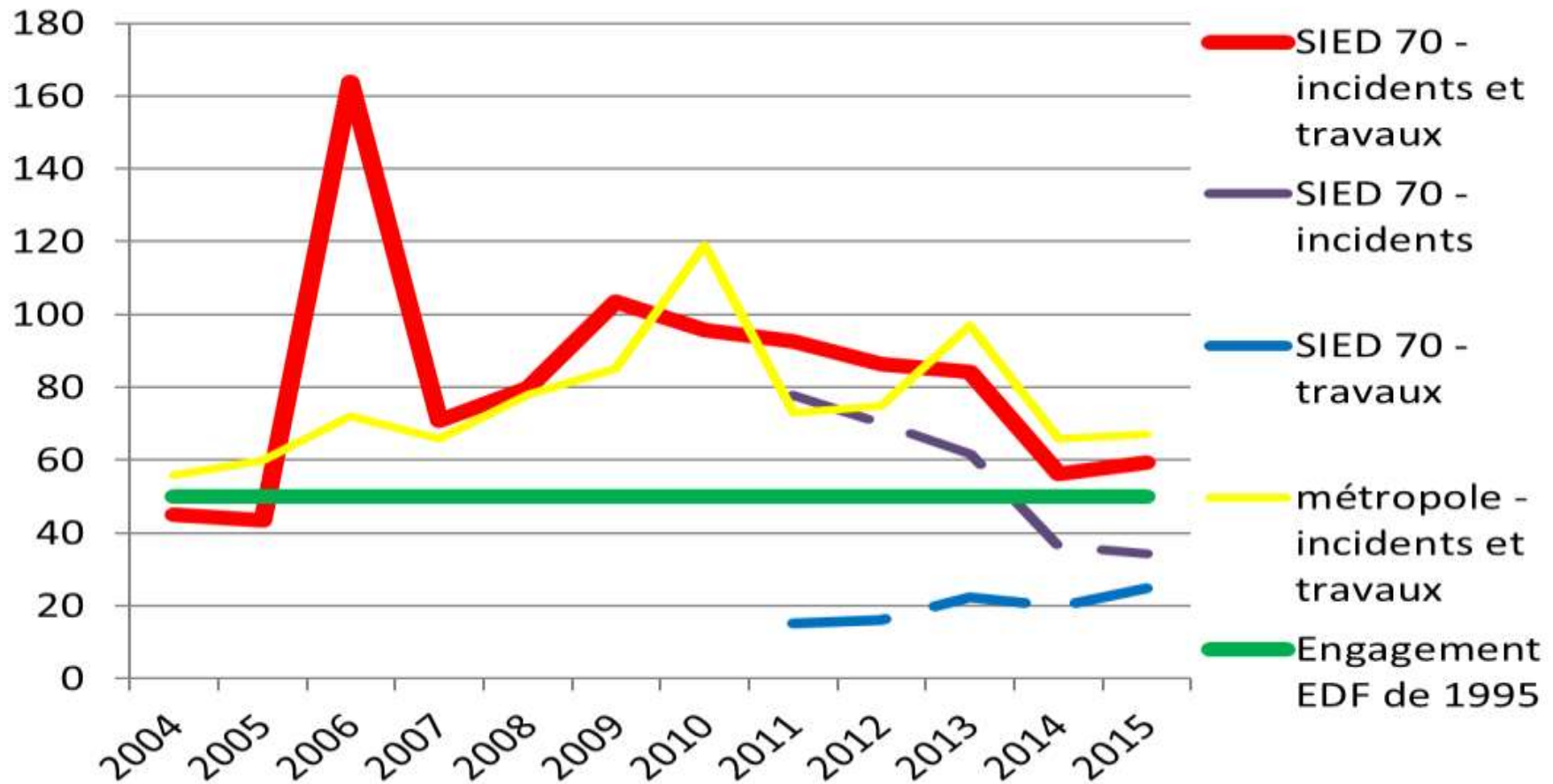
La durée moyenne en minutes des coupures d'électricité

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Enedis	45	43	164	70,7	79,7	103,4	95,8	92,5	86,3	84,1	56,3	59,4
SICAE EST	NC				47	34,2	55,5	75,5	67,6	50	49	27,5

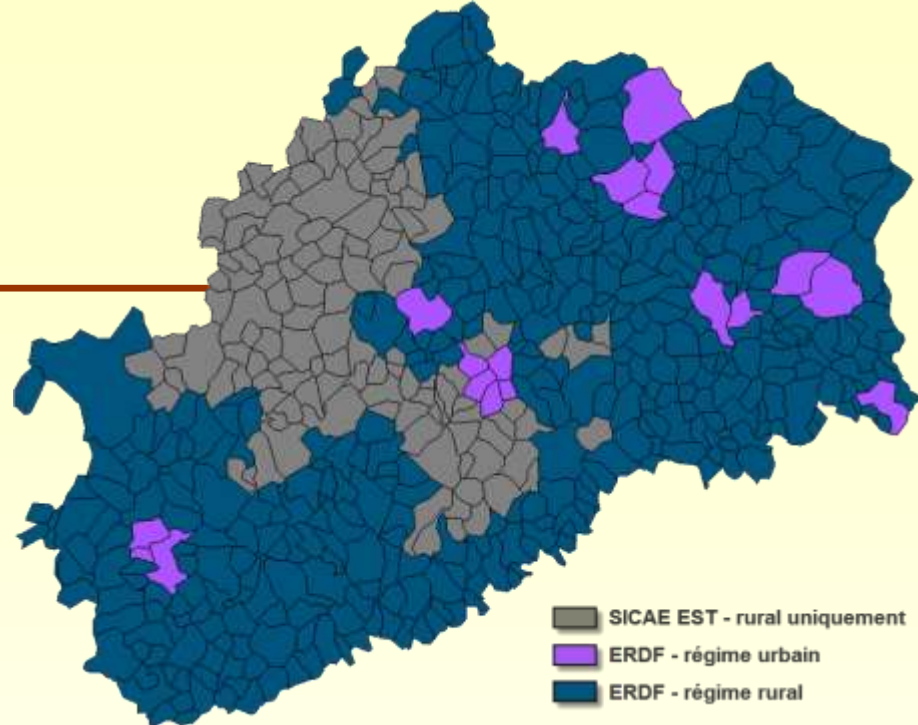


La qualité de l'électricité selon Enedis

Les temps (en mn) des coupures globalement en baisse en Haute-Saône et en métropole



La répartition de la maîtrise d'ouvrage



NATURE DES OPERATIONS	MAITRE D'OUVRAGE DANS LES COMMUNES	
	urbaines	rurales
Renforcement des canalisations HT	cessionnaire	cessionnaire
Renforcement des postes de transformation et des canalisations BT	cessionnaire	SIED 70
Raccordement pour les puissances supérieures à 250 kVA	cessionnaire	cessionnaire
Raccordement pour les puissances inférieures ou égales à 250 kVA	cessionnaire	SIED 70
Desserte extérieure de zones	cessionnaire	SIED 70
Partie des extensions situées à l'intérieur des zones	SIED 70	SIED 70
Branchements	cessionnaire	cessionnaire
Intégration des ouvrages dans l'environnement	SIED 70	SIED 70

Questions sur les concessions

L'ACTIVITE

« Bois énergie »

Intervention du service dans les études, la conception et la réalisation de chaufferies automatiques au bois:

✚ par assistance à maîtrise d'ouvrage :

- dans les études de faisabilité, définition du pré-programme et de l'enveloppe financière :

Clairegoutte, Courchaton, Fleurey-les-Faverney, Moimay

- dans les études de maîtrise d'œuvre jusqu'au parfait achèvement des travaux :

- Chaufferie à plaquettes de Ronchamp,
- Rénovation énergétique Villers-les-Luxeuil.



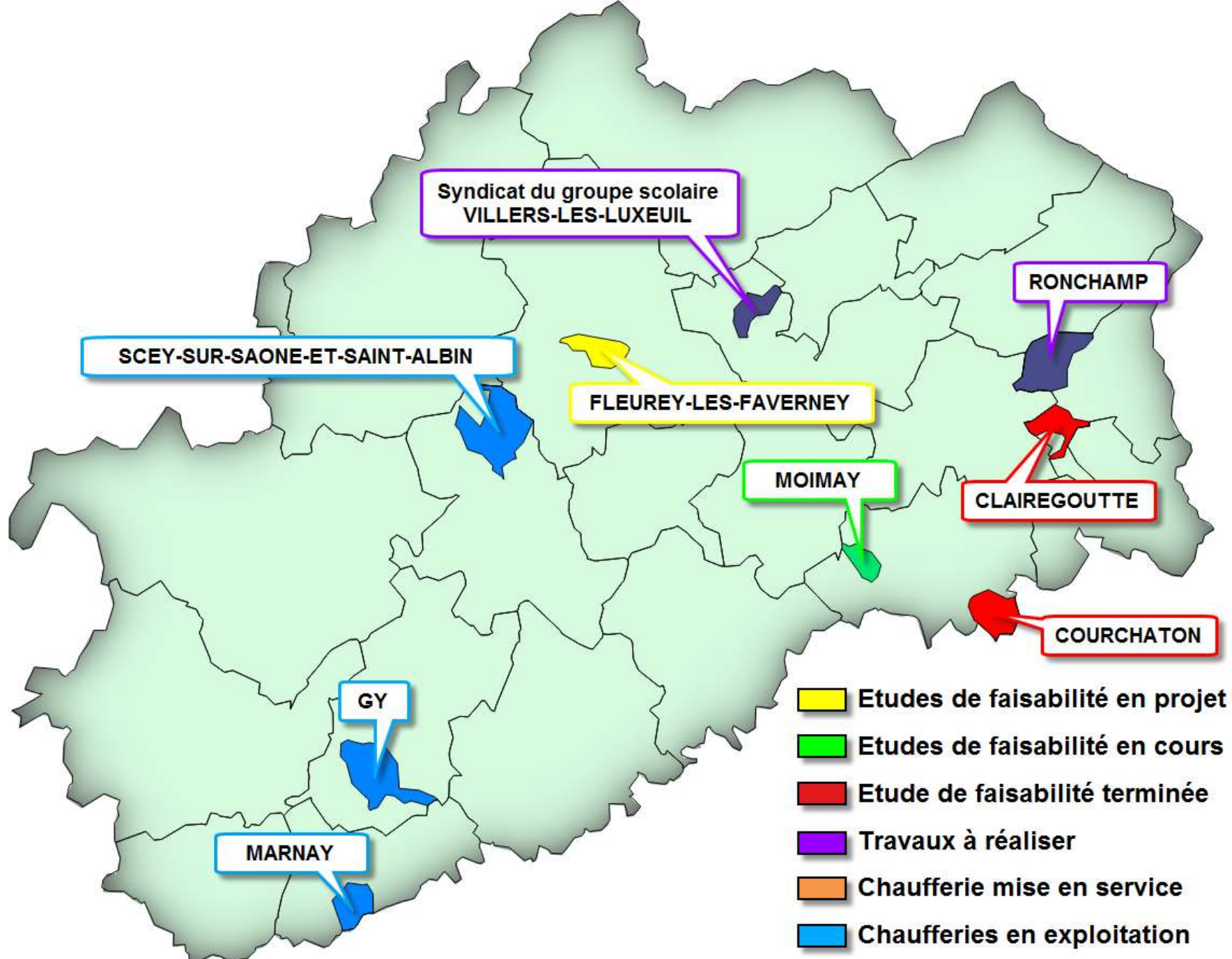
par transfert de compétences :

Le SIED 70 devient le maître d'ouvrage des chaufferies, finance leur investissement et les gère en faisant appel à des entreprises pour l'exploitation.

Il est chargé du suivi du fonctionnement et de l'approvisionnement en combustibles des installations.

Les communes, les communautés de communes, le Conseil départemental, voire d'autres organismes deviennent des usagers de ce service public.

- Exploitation des chaufferies de Sceaux/Saône, Gy et Marnay



- ⚡ Depuis 2008, le SIED 70 a investi 1 240 000 € HT pour la construction de trois chaufferies biomasse et de leurs réseaux de chaleur.
- ⚡ Ces installations sont gérées en régie. Des contrats d'approvisionnement et des marchés d'exploitation/entretien ont été passés avec des entreprises locales à cet effet.
- ⚡ Grâce à la télégestion, un relevé informatisé de tous les compteurs permet la facturation, tous les mois, aux abonnés, de l'énergie consommée suivant une grille tarifaire propre à chaque réseau de chaleur.

⚡ Quelques chiffres :

- ⚡ 1 370 kW de puissance bois-plaquettes,
- ⚡ 2 800 ml de réseaux de chaleur,
- ⚡ 31 bâtiments raccordés dont 3 collèges, 3 gymnases, 1 maison de retraite, 4 écoles, 9 bâtiments publics et 11 particuliers,
- ⚡ 3 680 MWh produits,
- ⚡ 1 221 tonnes de bois plaquettes forestières livrées pour alimenter les chaudières principales,
- ⚡ 89 % de taux de couverture bois

L'exploitation de la chaufferie de Scey-sur-Saône

- ⚡ Chaufferie en service depuis septembre 2008, alimentant en chaleur, par un réseau de chaleur d'1 km, le collège, le gymnase, la mairie, les écoles, la salle des fêtes.
- ⚡ Durant la saison de chauffe 2015-2016, la consommation des bâtiments a été de **1002 MWh**. La chaleur a été produite à **73% par la chaudière bois** de 550 kW et à 27% par les deux chaudières fioul de 500 kW.



L'exploitation de la chaufferie de Gy

- ⚡ Chaufferie en service depuis novembre 2014 qui alimente par un réseau de chaleur d'une longueur de 200 ml, le collège et le gymnase.
- ⚡ Lors de la saison de chauffe 2015-2016, la consommation des bâtiments a été de **488 MWh**.
- ⚡ La chaleur a été produite à **99%** par la chaudière plaquettes de 200 kW et à **1%** par la chaudière granulés de 200 kW.



L'exploitation de la chaufferie de Marnay

- ⚡ Réseau de chaleur d'une longueur de 1,6 km alimentant 10 bâtiments publics et 11 particuliers, pour une consommation moyenne annuelle estimée de 1 200 MWh.
- ⚡ Chaleur produite à 96% par 2 chaudières plaquettes de 300 kW chacune et à 4% par la chaudière fioul de 800 kW.



Les tarifs de vente de la chaleur pour les 3 chaufferies

Chaufferie	R1 (1) (2)	R2 (1) (3)
Scey	72 € HT/MWh	364,38 € HT/URF
Gy	66 € HT/MWh	251 € HT/URF
Marnay	70,2 € HT/MWh	587 € HT/URF

(1) avec une TVA à 5,5%

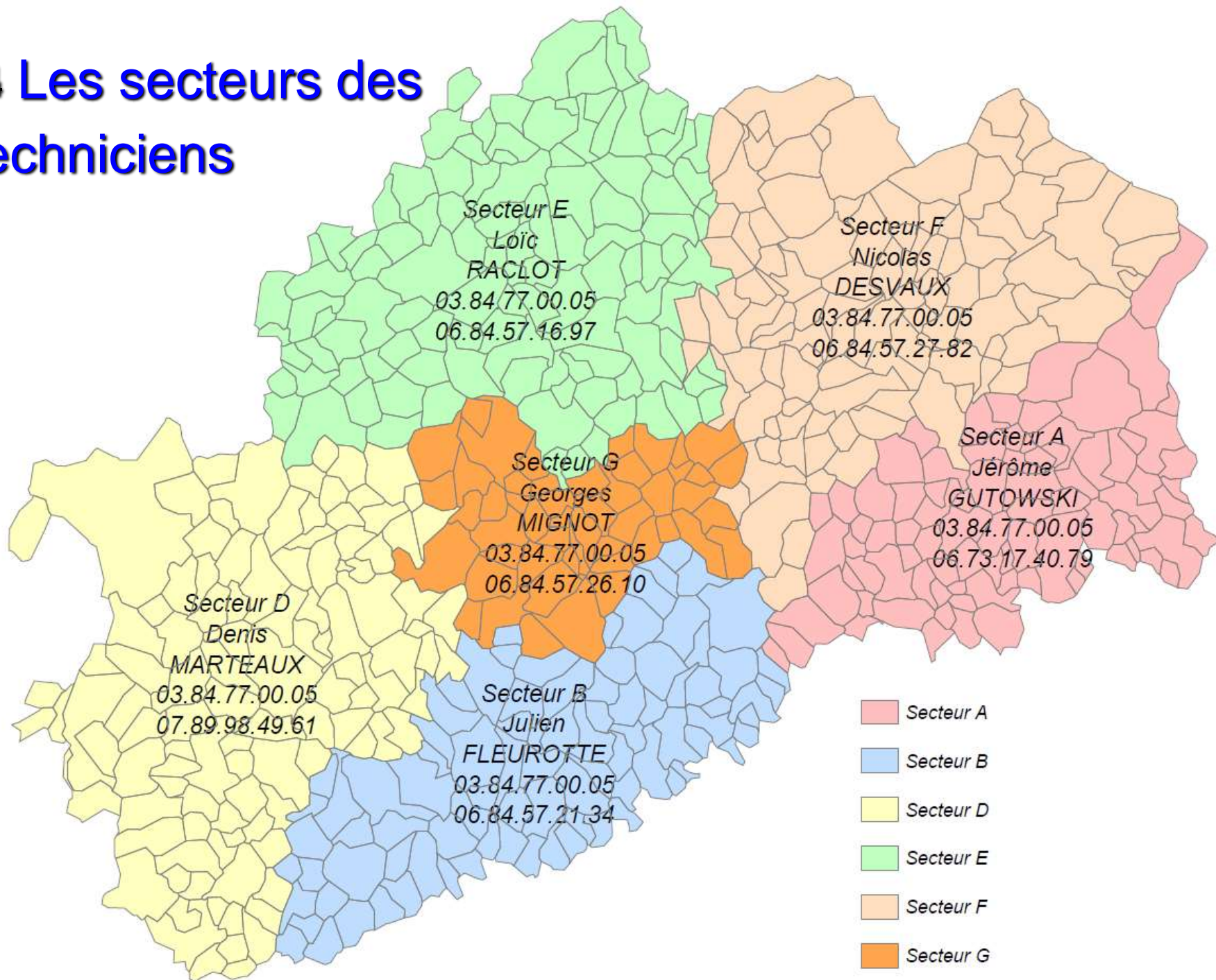
(2) R1 représente la charge variable correspondant à la chaleur consommée par chaque client,

(3) R2 est une charge fixe finançant l'investissement initial et le gros entretien ; cette valeur est définie en URF (unités de répartition forfaitaire) dont le total est de 100 par chaufferie

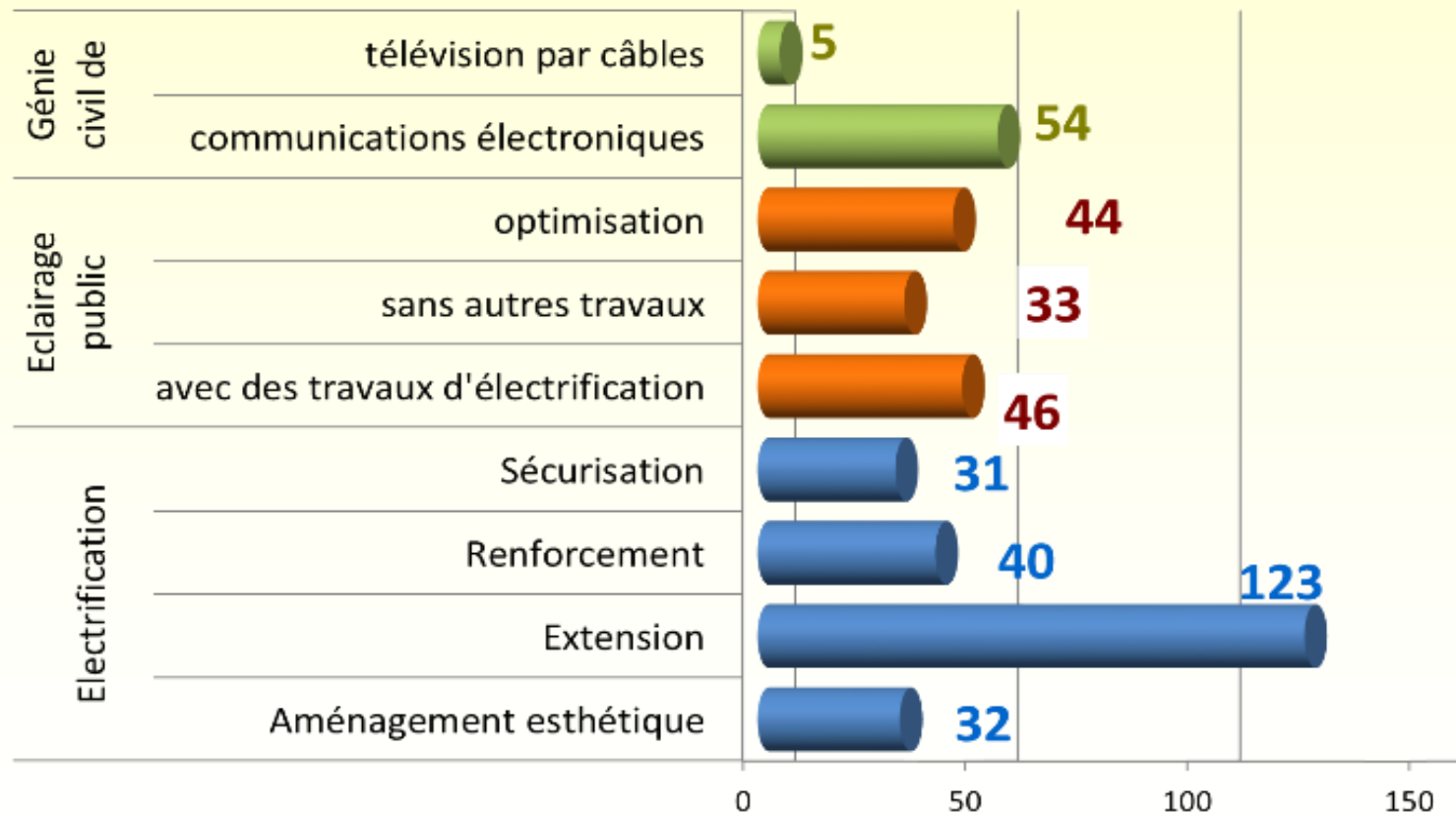
Questions sur l'activité "bois énergie"

**La parole est passée à
Monsieur Raymond BILQUEZ,
3^{ème} Vice-président,
président de la commission
"Travaux d'électrification et
d'éclairage public"**

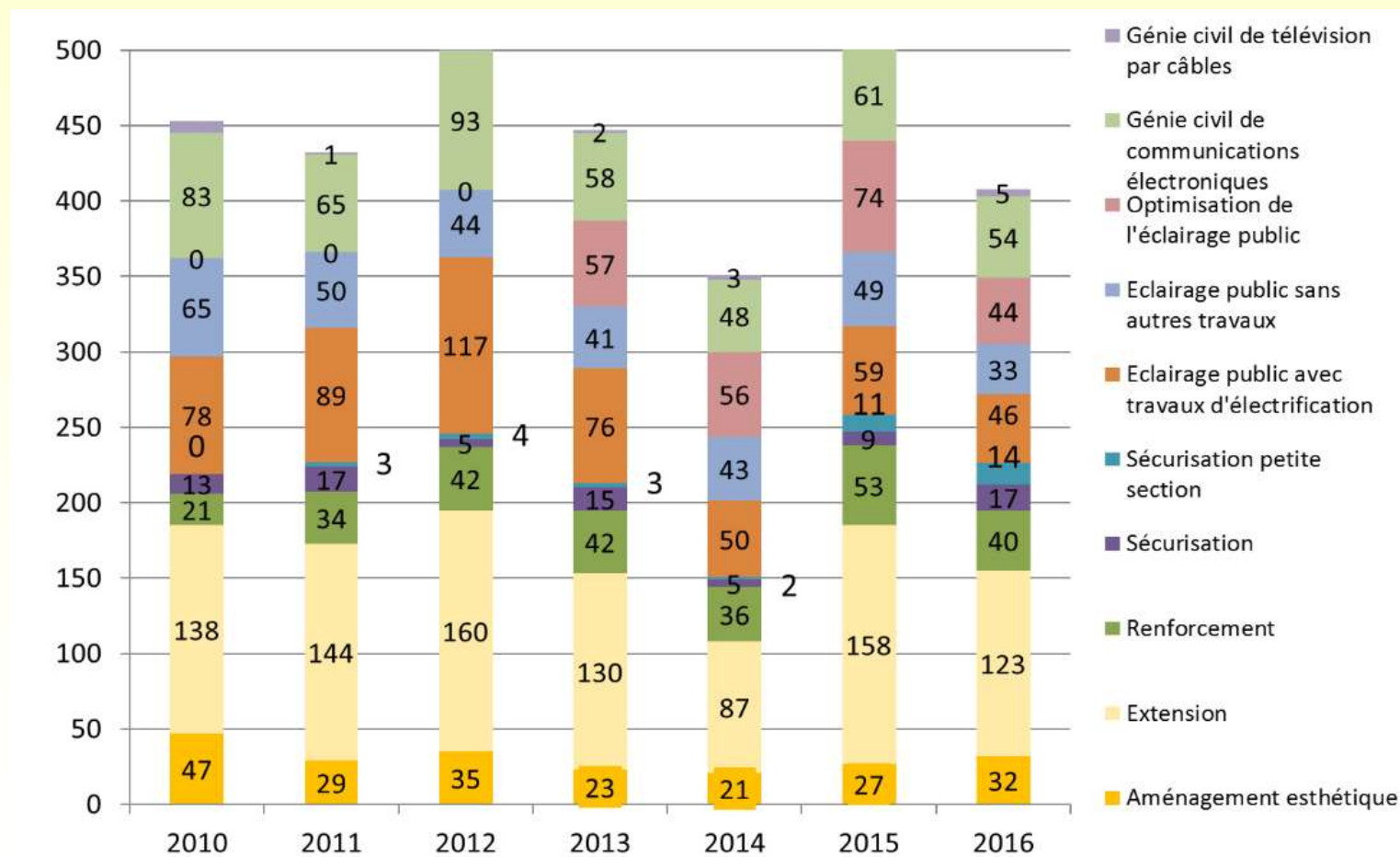
Les secteurs des techniciens

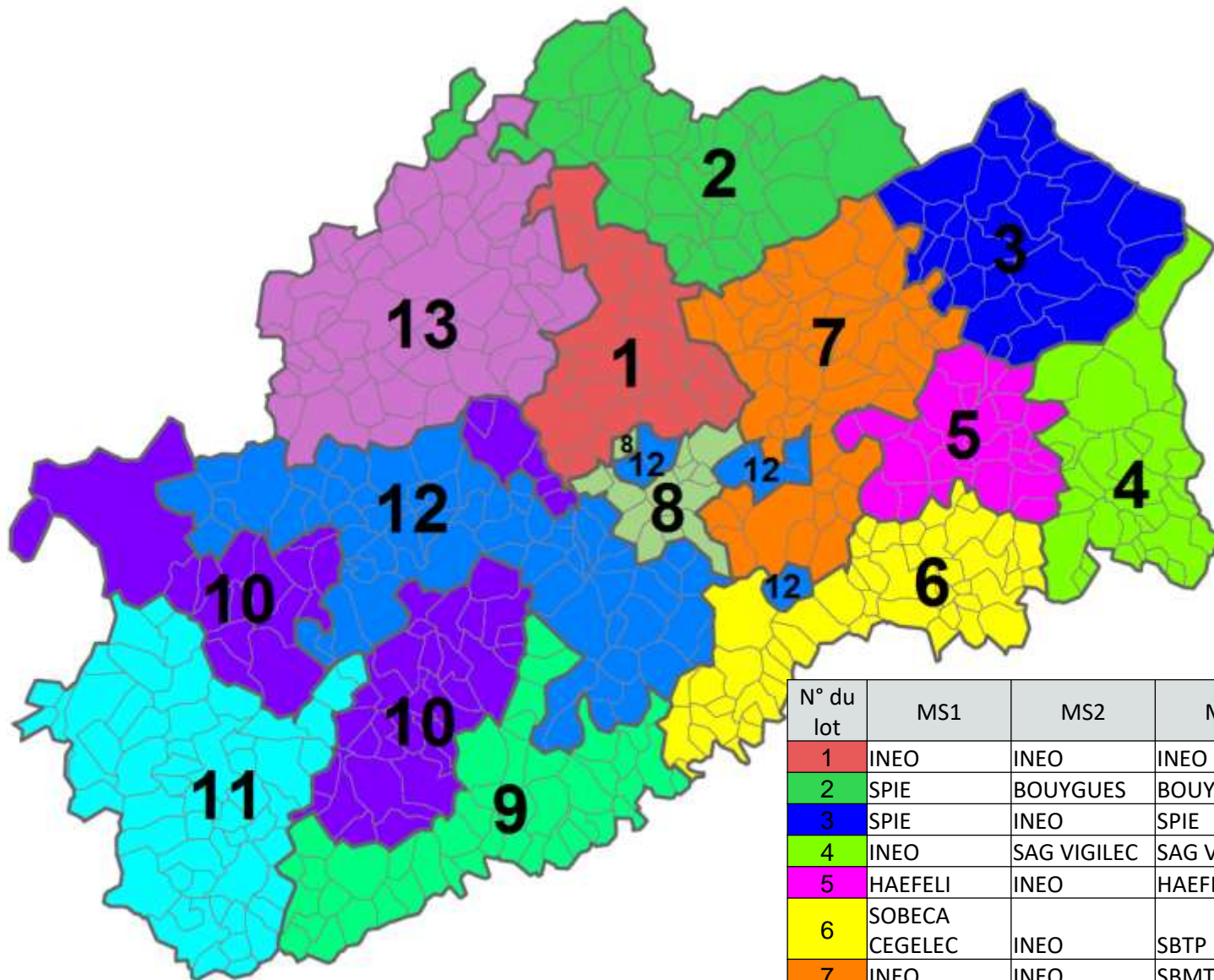


Les dossiers soldés en 2016



Les dossiers soldés depuis 2010





N° du lot	MS1	MS2	MS3	MS4	MS5
1	INEO	INEO	INEO	SOCATER	SOCATER
2	SPIE	BOUYGUES	BOUYGUES	BOIRON	BOIRON
3	SPIE	INEO	SPIE	SPIE	SPIE
4	INEO	SAG VIGILEC	SAG VIGILEC	SAG VIGILEC	SAG VIGILEC
5	HAEFELI	INEO	HAEFELI	HAEFELI	HAEFELI
6	SOBECA CEGELEC	INEO	SBTP	SBTP	SBTP
7	INEO	INEO	SBMTP	SBMTP	SBMTP
8	INEO	INEO	INEO	INEO	INEO
9	BENTIN	SOBECA CEGELEC	SOBECA CEGELEC	SOBECA CEGELEC	SOBECA CEGELEC
10	BENTIN	INEO	INEO	INEO	INEO
11	SPIE	DEMONGEOT	DEMONGEOT	DEMONGEOT	DEMONGEOT
12	BENTIN	INEO	INEO	INEO	BOUYGUES
13	INEO	INEO	SOCATER	BOUYGUES	INEO

Les entreprises des travaux d'électrification

Comité Syndical : samedi 1^{er} avril 2017

Les fournitures de matériels

Le SIED 70 achète directement certaines fournitures d'éclairage public, les postes de transformation et les transformateurs à partir de 3 accords-cadres dont les objets sont :

- ✚ les matériels courants d'EP**
- ✚ les matériels esthétiques d'EP**
- ✚ les postes de transformation, armoires de coupure HTA et transformateurs**

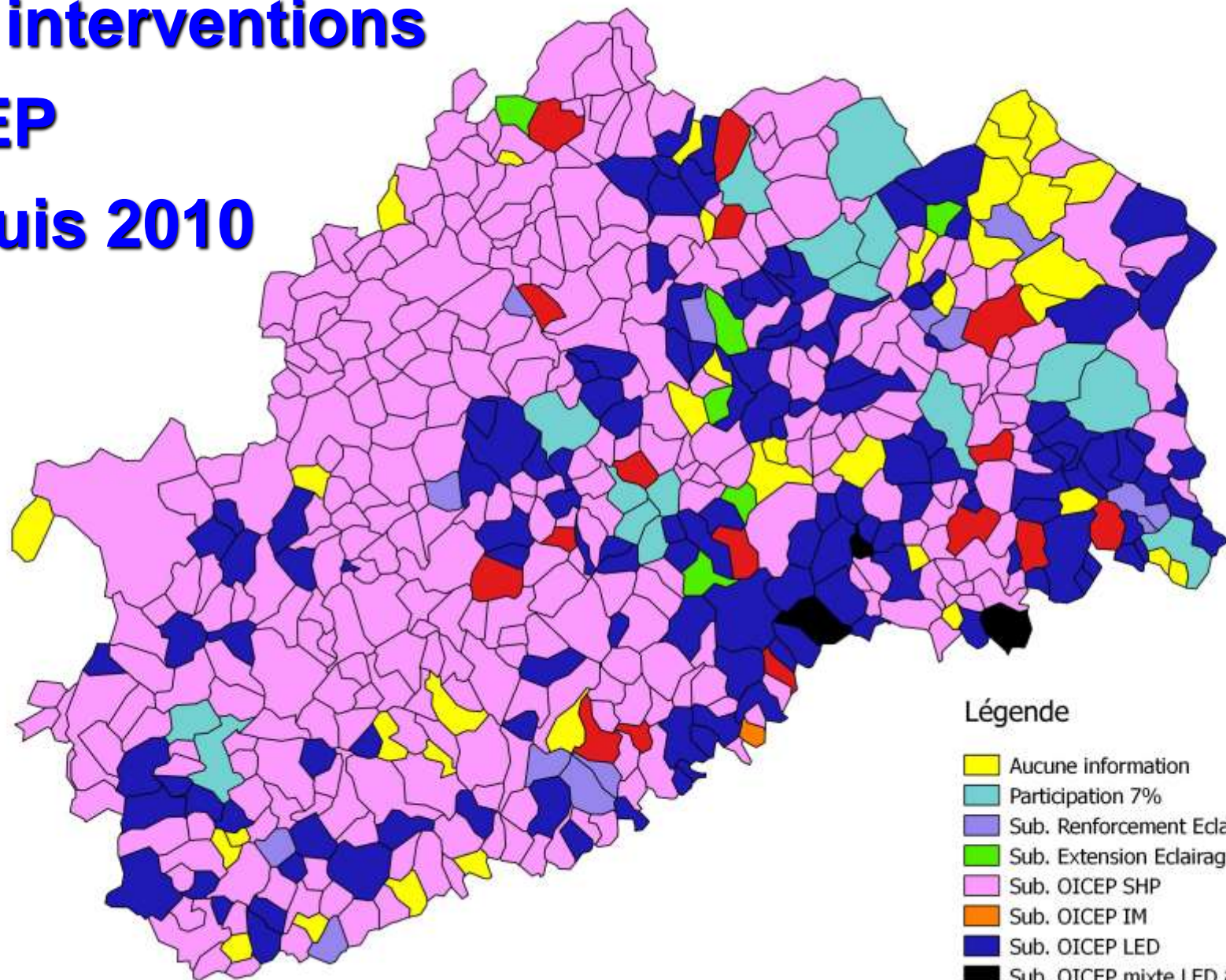
Les fournitures d'éclairage public

Désignation	2013	2014	2015	2016
Luminaires courants équipés de lampes SHP de 70 W	1968	1528	1520	217
Luminaires courants équipés de LED			496	1071
Autres luminaires courants	176	128	105	39
Luminaires esthétiques	1146	1101	1534	1920
Total luminaires	3290	2757	3655	3247
Candélabres courants	300	163	224	260
Candélabres esthétiques	287	199	379	284
Horloges astronomiques	280	138	205	119

Les achats de postes et transformateurs

Catégorie	Désignation	2013	2014	2015	2016
Armoires de coupure HTA	Armoire de coupure type AC3M	4	1	1	
	Armoire de coupure type ACM	1		1	
	Armoire de coupure type ACMD		1		
Total Armoires de coupure HTA		5	2	2	0
Postes de transformation	Poste de transformation type PAC	5	5	12	4
	Poste de transformation type PRCS	6	4	7	2
	Poste de transformation type PSSA	21	14	9	8
	Poste de transformation type PSSB	4	5	9	5
Total Postes de transformation		36	28	37	19
Transformateurs HTA/BT	Transformateur type cabine non TPC	5	5	11	3
	Transformateur type cabine TPC	14	9	7	5
	Transformateur type cabine TPC Pertes réduites	5	5	12	12
	Transformateur type poteau TPC	5	4	2	6
Total Transformateurs HTA/BT		29	23	32	26
Total des commandes de l'année		70	53	71	45

Les interventions en EP depuis 2010



Légende

- Aucune information
- Participation 7%
- Sub. Renforcement Eclairage Public
- Sub. Extension Eclairage Public
- Sub. OICEP SHP
- Sub. OICEP IM
- Sub. OICEP LED
- Sub. OICEP mixte LED & IM
- Sub. OICEP mixte LED & SHP

Les travaux d'optimisation de l'éclairage public

- ✚ Le SIED 70 apporte une aide de 80% limitée à un plafond de 450 € par luminaire et de 25% au-delà, sous réserve des 2 conditions cumulatives suivantes :
 - ✚ l'économie d'énergie est au moins égale à 40%.
 - ✚ l'opération projetée doit comporter au moins 85% de luminaires anciens équipés de lampes à vapeur de mercure ou de lampes au sodium installées en substitution de lampes à vapeur de mercure
- ✚ Pour les autres opérations de remplacement de luminaires équipés de lampes au sodium haute pression par exemple, la contribution du SIED 70 est égale à 25%

Questions sur les travaux

**La parole est passée à
Monsieur Pascal GAVAZZI,
5^{ème} Vice-président,
président de la commission
"Economie d'énergie et
transition énergétique"**

Economies d'énergie et transition énergétique

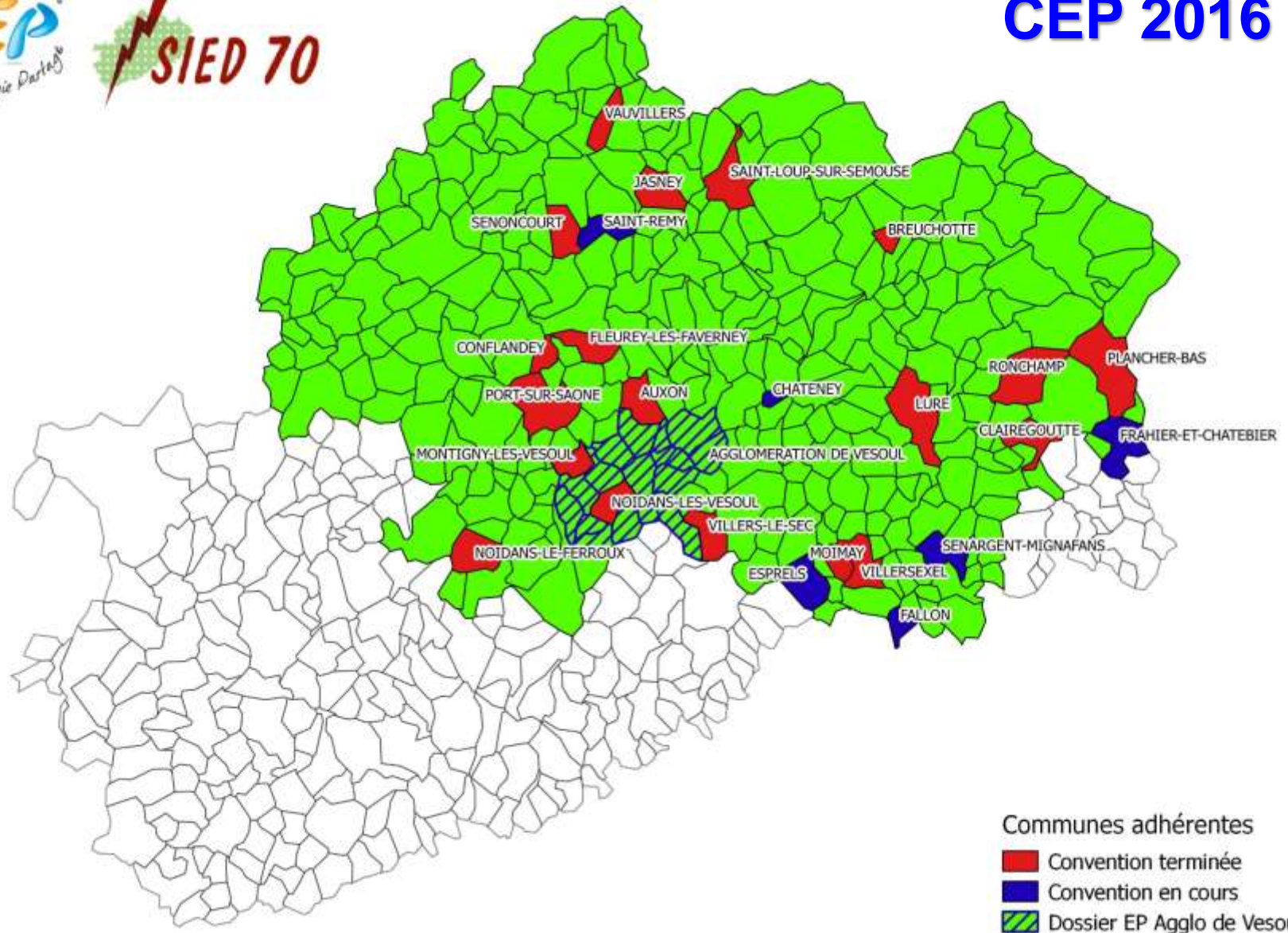
En 2016, le SIED 70 a continué à aider ses adhérents à mener une politique d'économie d'énergie grâce aux :

- ✚ conseils en énergie partagés**
- ✚ financements des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public**
- ✚ collectes de certificats d'économie d'énergie qui permettent de financer une partie des travaux**
- ✚ assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics,**

Dans le cadre de la transition énergétique, il étudie la possibilité du développement de la production d'hydroélectricité sur 2 sites du département.

Les conseils en énergie partagés

- ✚ **La convention passée avec l'ADEME, le Conseil régional et le FEDER s'est achevée en octobre 2015**
- ✚ **Une prolongation de 2 ans a été accordée par l'ADEME en 2016 ce qui portera son terme au 5 novembre 2017.**



Les certificats d'économie d'énergie : CEE

En partenariat avec la FNCCR, le SIED 70 a obtenu 3,16 GWh cumac en avril 2016 dans le cadre des diagnostics d'éclairage public.

✚ Ces CEE ont ensuite été vendus à un obligé et ont rapporté au SIED 70 un gain de 9 230,34 €.

✚ Deux autres dossiers correspondant à des diagnostics d'éclairage public ont été déposés en avril et décembre pour un volume total de 2,1 GWh cumac.

Les certificats d'économie d'énergie : CEE

✚ Le dossier de demande de CEE concernant des travaux d'amélioration énergétique, déposé en octobre 2015 et valorisé en avril 2016, ainsi qu'un volume de 29,7 GWh cumac correspondant à un dossier valorisé en août 2015 ont été vendus en juin 2016 pour un montant de 88 884,30 €.

✚ La somme de 16 348,52 € a été reversée aux communes proportionnellement aux CEE relatifs à leurs opérations de rénovation énergétique ainsi que 619,58 € versés à des particuliers ayant confié la valorisation de leurs travaux au SIED 70.

Les certificats d'économie d'énergie : CEE

✚ **Un 3ème dossier de demande de CEE-travaux, déposé en mars 2016 et représentant un volume de 43,1 GWh cumac a été validé par le Pôle national des CEE en août 2016.**

✚ **Sa vente a rapporté la somme de 125 933,68 € dont 167,61 € à un particulier et 6 777,21 € aux communes.**

Questions sur les économies d'énergie et la transition énergétique

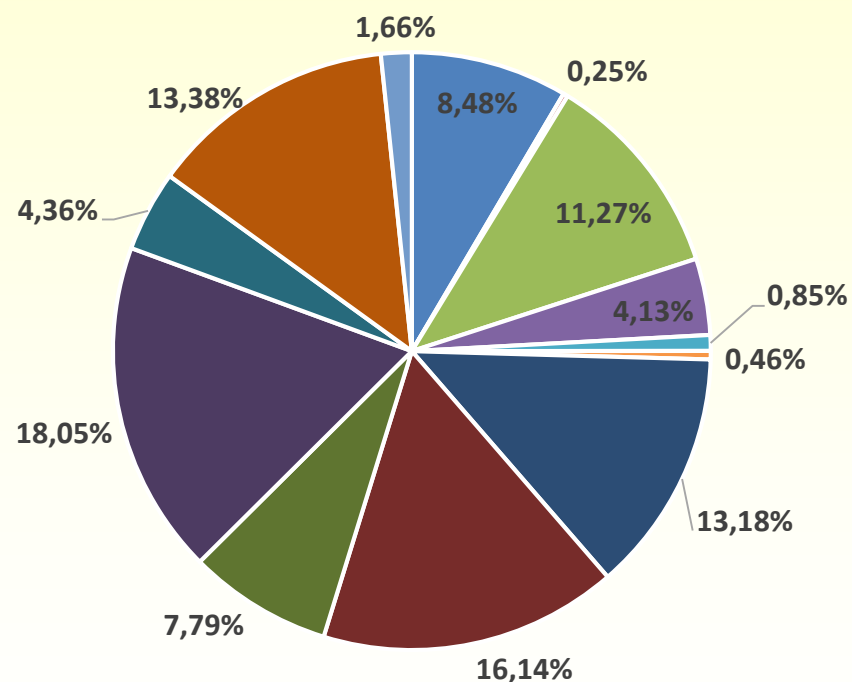
Désignation du budget annexe M14	Fonctionnement en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2015
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
Budget principal	4 138 044,14	10 931 171,47	6 793 127,33	19 137 249,26	17 368 734,60	- 1 768 514,66	5 024 612,67	3 730 144,86
Budget conseil	39 766,63	39 766,63	0	0	0	0	0	0

Désignation du budget annexe M4	Exploitation en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2015
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
Prestations de services	10 390,07	10 390,08	0,01	0,01	0	- 0,01	0	0
Chaufferie de Scey	121 904,69	129 823,79	7 919,10	43 530,02	32 975,13	- 10 554,89	- 2 635,79	7 827,08
Chaufferie de Gy	94 561,79	77 325,42	- 17 236,37	60 010,03	101 889,58	41 879,55	24 643,18	68 084,84
Chaufferie de Marnay	133 420,74	133 420,74	0	236 819,46	237 117,32	297,86	297,86	86 264,14

Le CA 2016 : budget principal

Les recettes

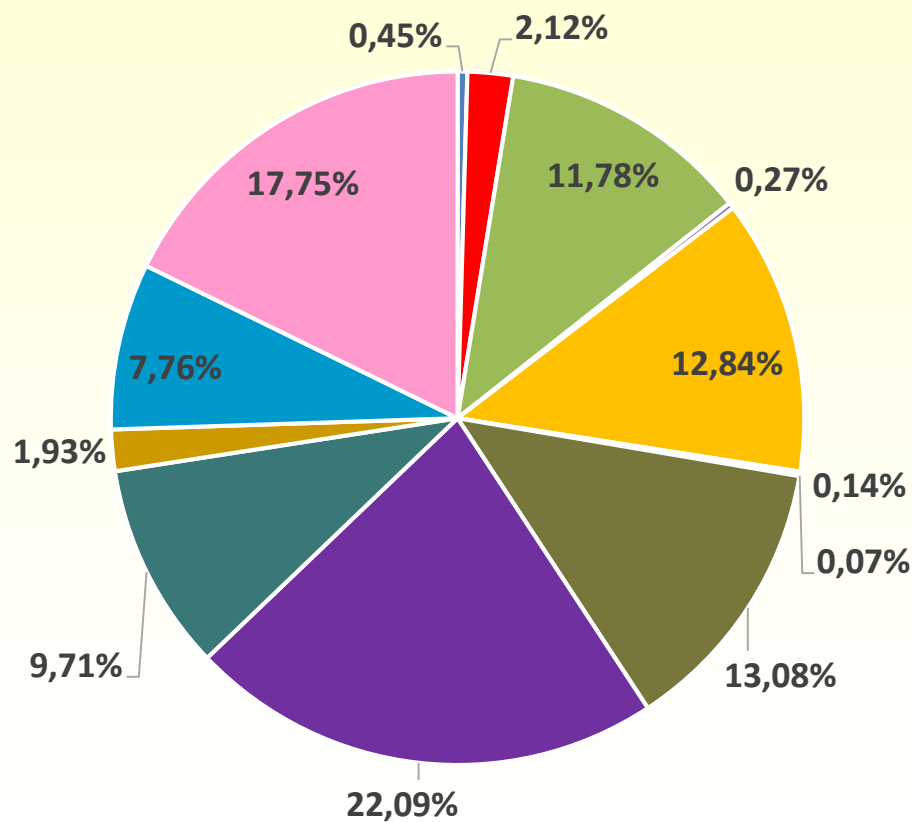
FONCTION- NEMENT	Opérations d'ordre entre sections	2 399 480 €
	Salaires reversés par les budgets annexes	70 608 €
	Impôts et taxes	3 190 162 €
	Redevances versées par les concessionnaires	1 170 027 €
	Remboursements des "prêts chaufferies"	241 394 €
	Produits divers	129 356 €
	Excédent antérieur reporté	3 730 145 €
INVESTIS- SEMENT	Opération d'ordre entre section	4 568 028 €
	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 203 460 €
	Subventions d'investissement reçues	5 107 741 €
	TVA sur travaux d'électrification	1 234 612 €
	Travaux d'éclairage public	3 785 279 €
	Travaux de GC de télécommunications	469 615 €



Le CA 2016 : budget principal

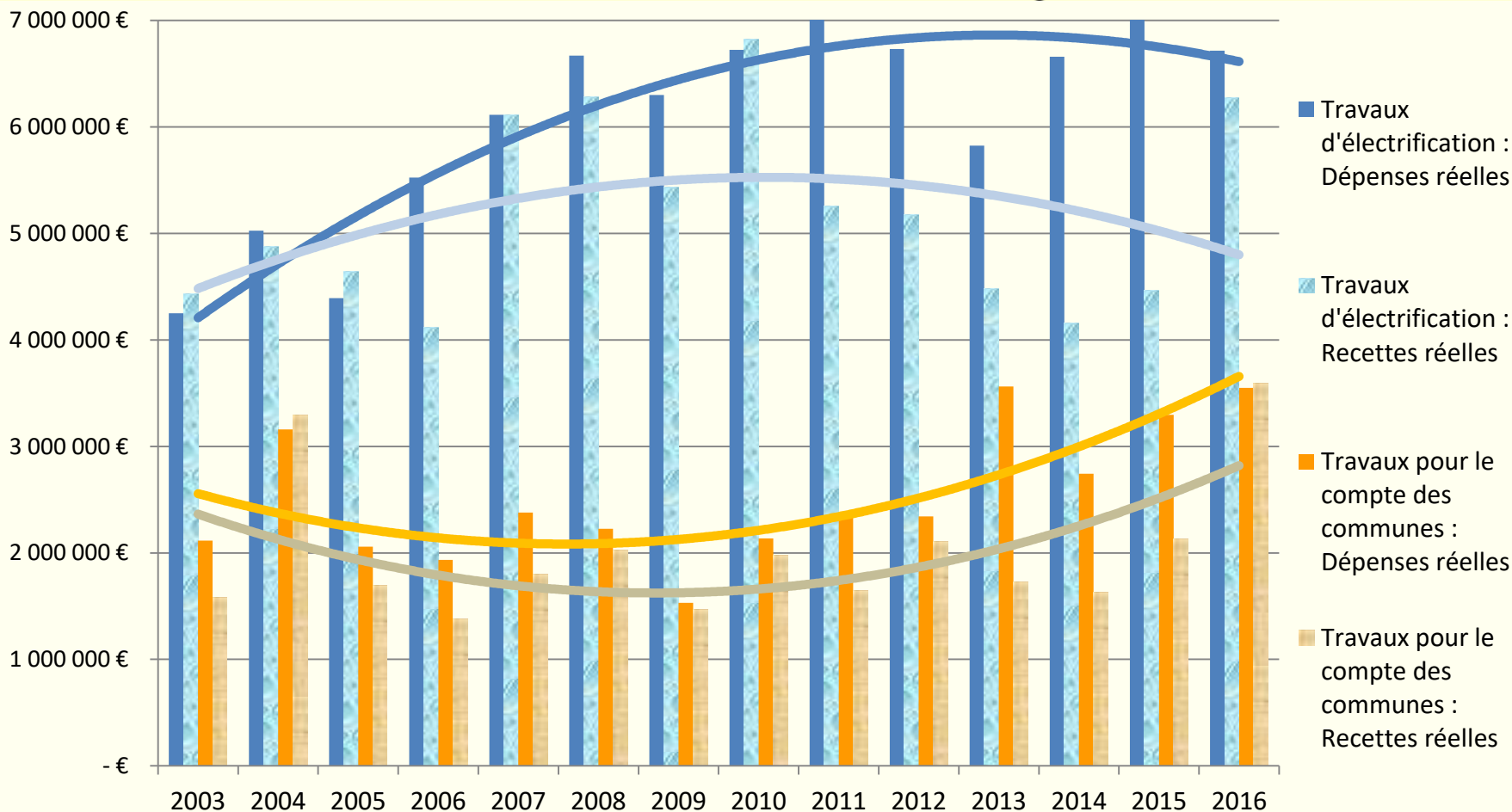
Les dépenses

FONCTION- NEMENT	Charges à caractère général	128 567 €
	Salaires et indemnités	599 443 €
	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	3 333 416 €
	Autres charges de gestion courante	76 619 €
INVESTIS- SEMENT	<i>Opérations d'ordre</i>	3 634 092 €
	Subventions d'investissement	39 444 €
	Immobilisations et imprévus	19 202 €
	Subventions aux communes	3 702 267 €
	Travaux d'électrification	6 252 775 €
	Travaux d'éclairage public	2 746 871 €
	Travaux de GC de télécommunications	545 807 €
	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	2 196 792 €
	Excédent budgétaire global	5 024 613 €

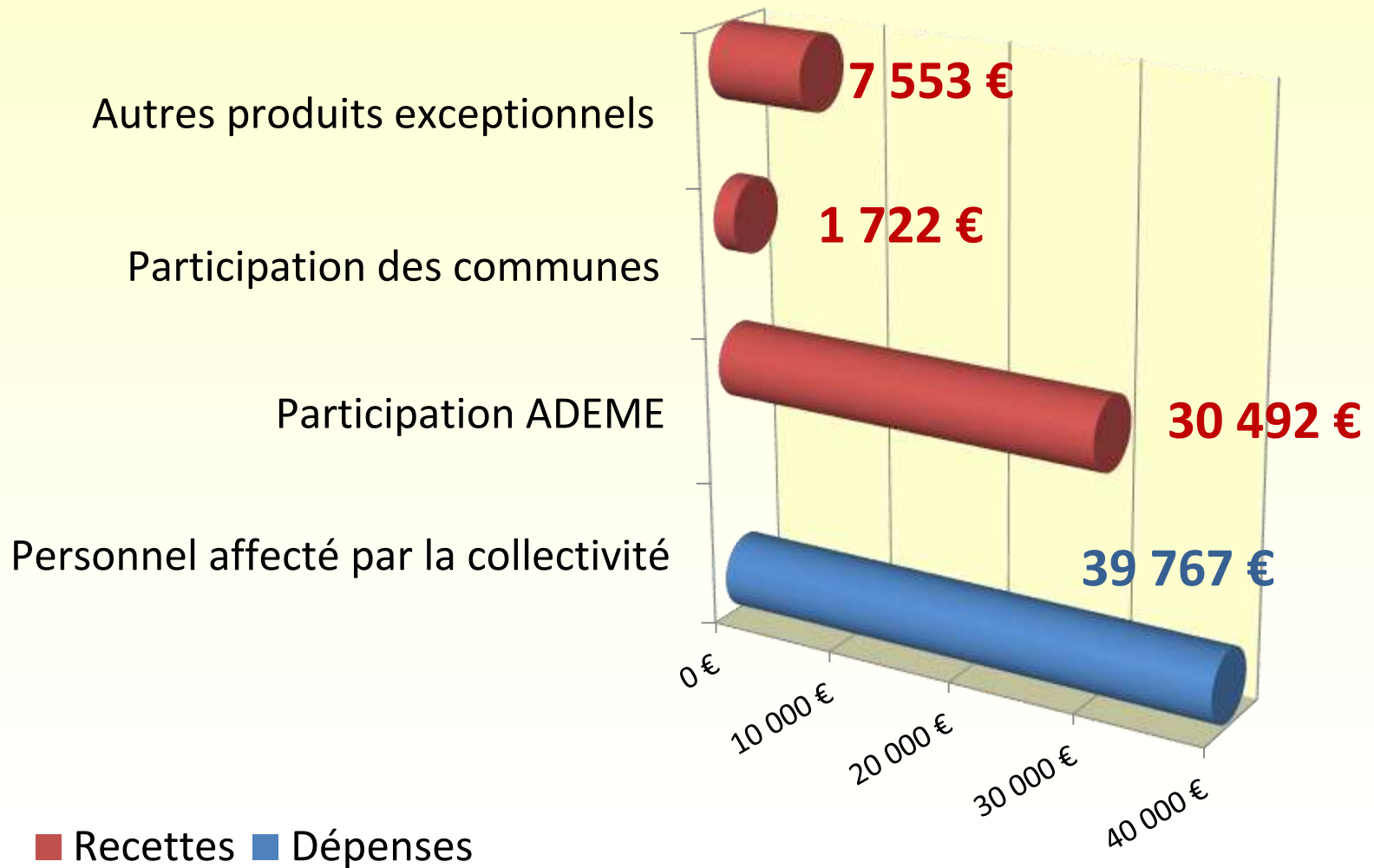


Le CA 2016 : budget principal

L'évolution des financements depuis 2003



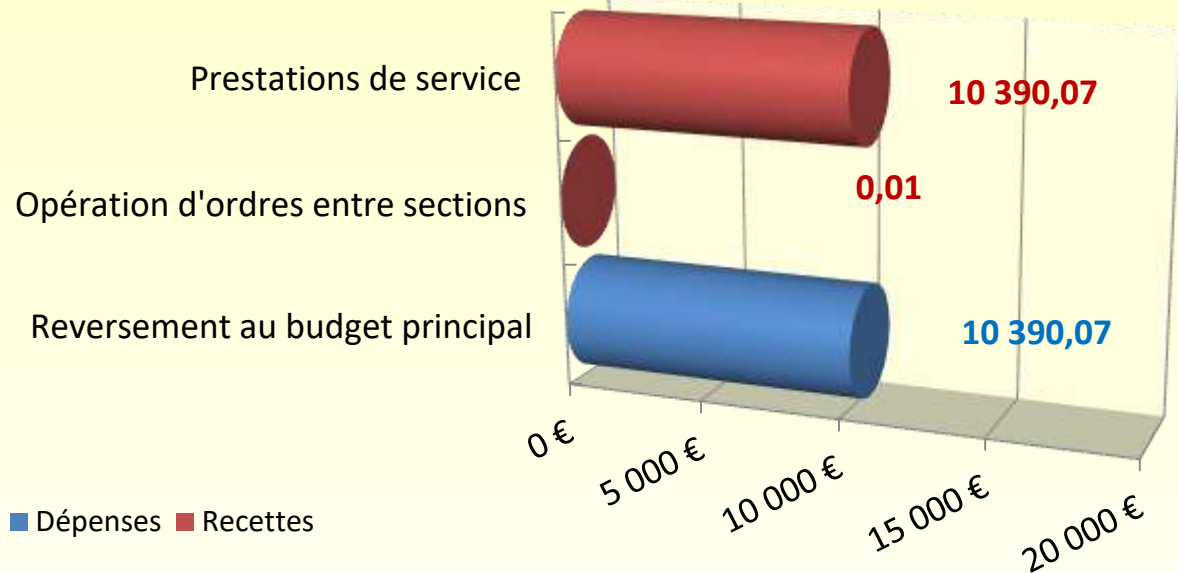
Le CA 2016 : budget annexe "Conseil"



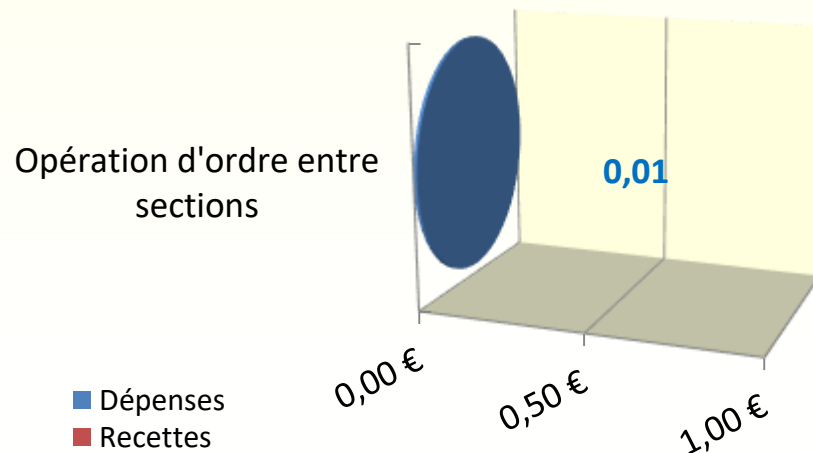
Le CA 2016 : budget annexe

"Prestations de service"

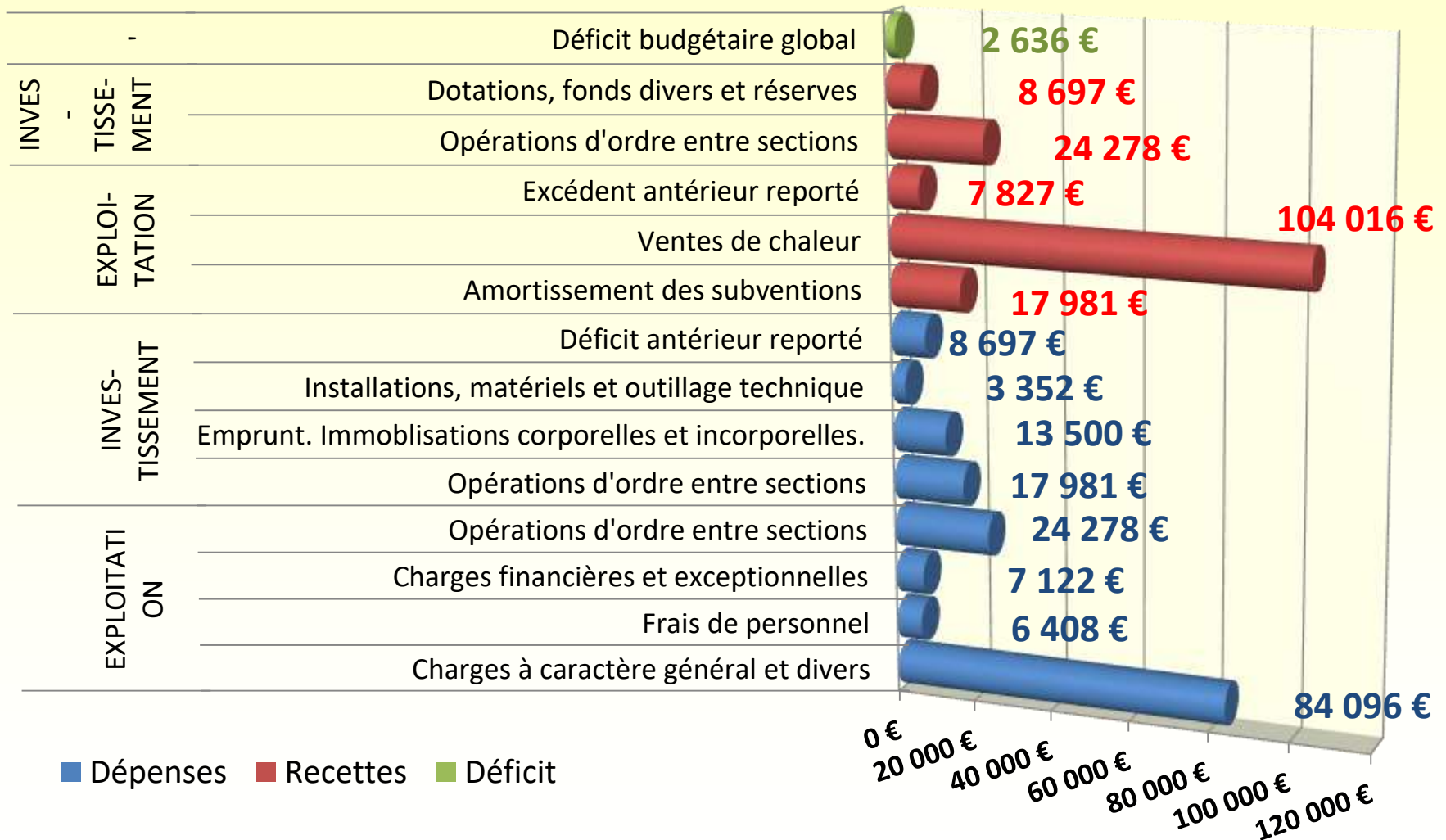
Exploitation



Investissement

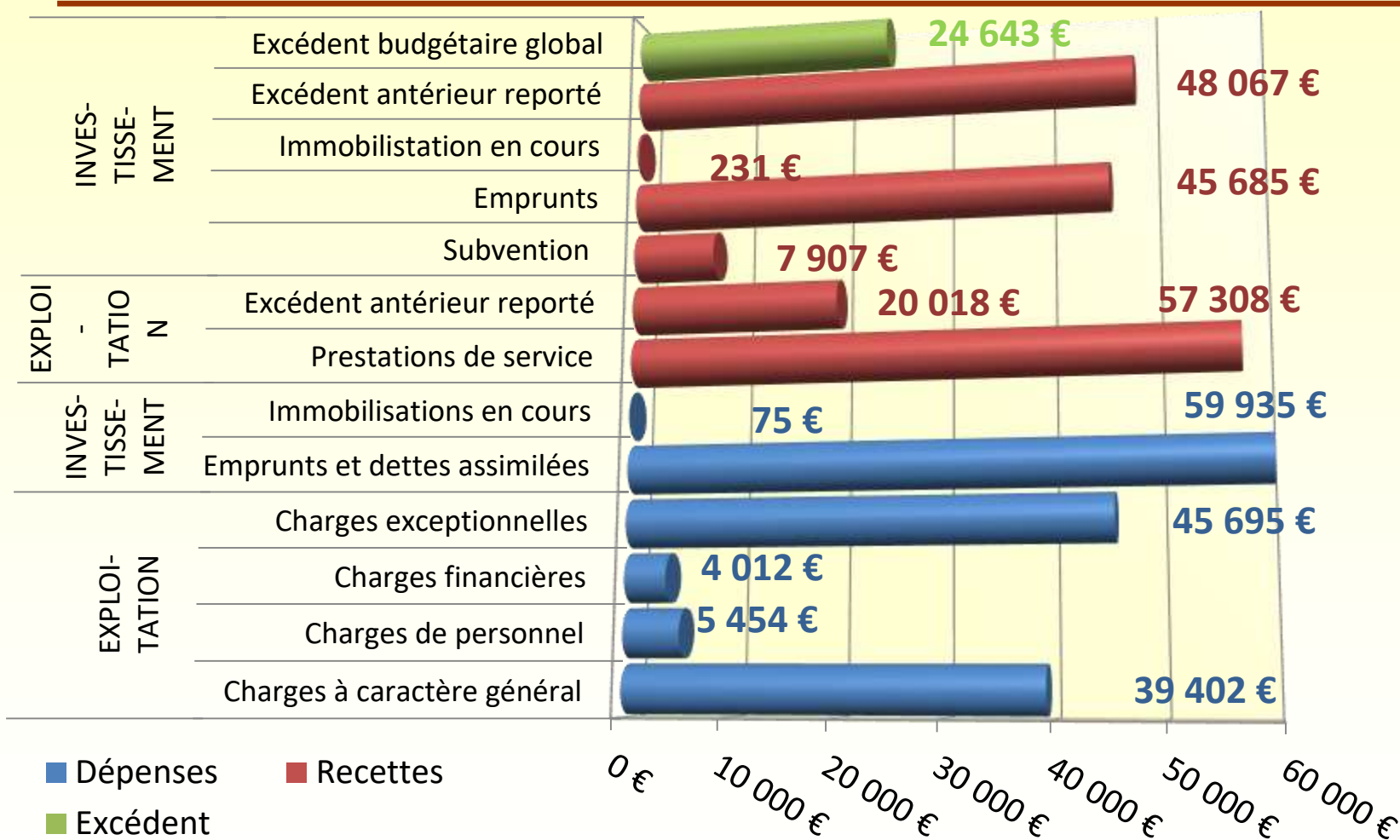


Le CA 2016 : budget annexe "Chaufferie de Scey-sur-Saône"



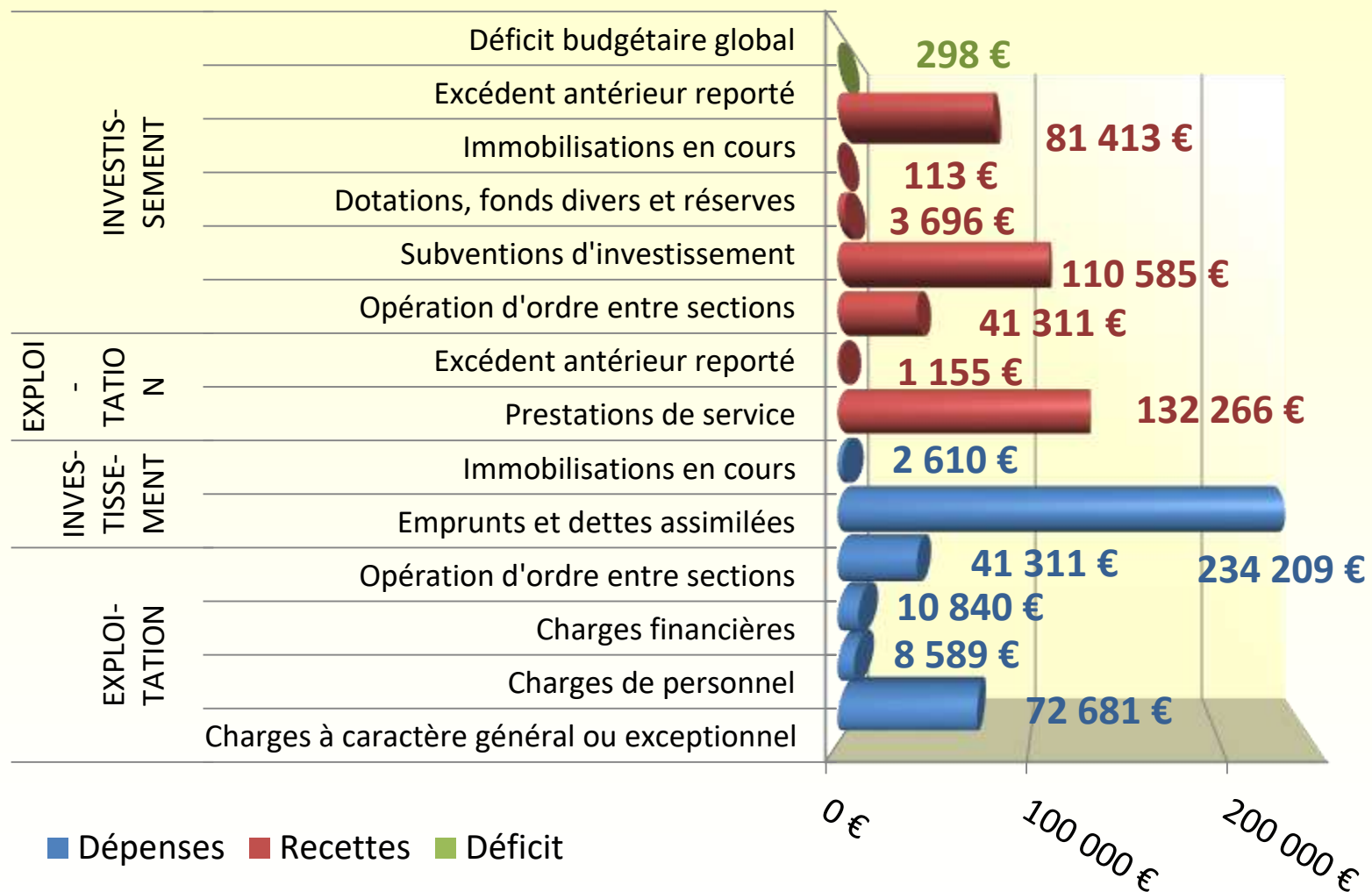
Le CA 2016 : budget annexe

"Chaufferie de Gy"



Reste à réaliser en 2017 : remboursement d'une avance de 11 100 € au budget principal

Le CA 2016 : budget annexe "Chaufferie de Marnay"



- ✚ **Les comptes de gestion du budget général et des 5 budgets annexes qui viennent d'être présentés sont soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante**

Vote des comptes administratifs 2016

Le Comité doit arrêter les comptes administratifs après que le président se soit retiré

Budget	fonctionnement ou exploitation (en €)			Investissement (en €)			résultat global (en €)
	dépenses	recettes	résultat	dépenses	recettes	résultat	
principal	4 138 044,14	10 931 171,47	6 793 127,33	19 137 249,26	17 368 734,60	-1 768 514,66	5 024 612,67
conseil	39 766,63	39 766,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
prestations	10 390,07	10 390,08	0,01	0,01	0,00	-0,01	0,00
chaufferie Scey	121 904,69	129 823,79	7 919,10	43 530,02	32 975,13	-10 554,89	-2 635,79
Chaufferie Gy	94 561,79	77 325,42	-17 236,37	60 010,03	101 889,58	41 879,55	24 643,18
Chaufferie Marnay	133 420,74	133 420,74	0,00	236 819,46	237 117,32	297,86	297,86

Propositions du Président :

+ Budget principal :

- Déficit d'investissement :	1 768 514,66 €
- Excédent de fonctionnement :	6 793 127,33 €
- Proposition :	
- reprise du déficit d'investissement :	1 768 514,66 €
- affectation à la couverture du déficit d'investissement:	1 768 514,66 €
- reprise de l'excédent budgétaire en fonctionnement :	5 024 612,67 €

+ Budget annexe conseil :

- Excédent de fonctionnement :	0 €
--------------------------------	-----

Vote de la reprise des résultats 2016 sur BP 2017

+ Budget annexe prestations de services :

- Déficit d'investissement :	0,01 €
- Excédent de fonctionnement :	0,01 €
- Proposition :	
- reprise du déficit d'investissement :	0,01 €
- affectation à la couverture du déficit d'investissement:	0,01 €

+ Budget annexe chaufferie de Scey-sur-Saône :

- Déficit d'investissement :	10 554,89 €
- Excédent d'exploitation :	7 919,10 €
- Proposition :	
- reprise du déficit d'investissement :	10 554,89 €
- affectation à la couverture du déficit d'investissement :	7 919,10 €

Vote de la reprise des résultats 2016 sur BP 2017

+ Budget annexe chaufferie de Gy :

- Excédent d'investissement :	41 879,55 €
- Déficit d'exploitation :	17 236,37 €
- Proposition :	
- reprise de l'excédent d'investissement :	41 879,55 €
- reprise du déficit d'exploitation :	17 236,37 €
- <i>Dû au budget principal</i>	11 100 €

+ Budget annexe chaufferie de Marnay :

- Excédent d'investissement :	297,86 €
- Excédent d'exploitation :	0,00 €
- Proposition :	
- reprise de l'excédent d'investissement :	297,86 €

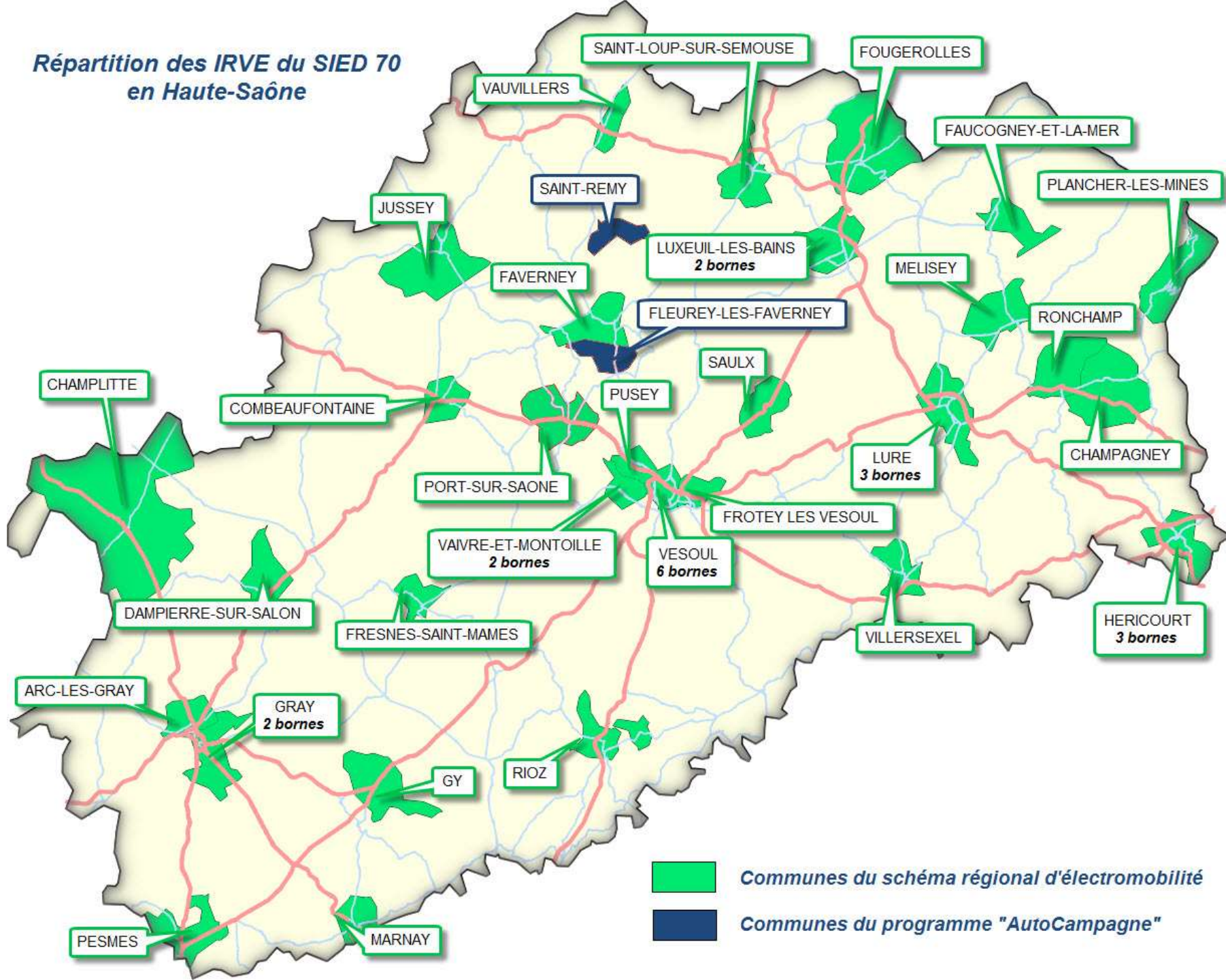
-
- ⚡ Les recettes principales : redevances de concession en baisse compte tenu du lissage de la perception de la TCFE, des aides du FACÉ également prévues en diminution, TCFE constante
 - ⚡ Les travaux d'électrification basés sur ces aides
 - ⚡ Des incertitudes sur les attentes des communes en aménagement esthétique et en renouvellement de leurs installations d'éclairage public
 - ⚡ Des ajustements pourront être réalisés dans le budget supplémentaire
 - ⚡ Le budget des dépenses et recettes pour les travaux traditionnels et les IRVE basé sur le tableau suivant :

Les dépenses et recettes des travaux traditionnels :

TRAVAUX	Montant global TTC des travaux	Montant global HTVA des travaux du programme	Montant HT des travaux facturés aux entreprises	Montant des travaux en régie	Montant minimum HT des travaux subventionnables par le FACÉ	Ventilation des ressources					
						TVA récupérée	FACÉ ou ADEME (IRVE)	Région	Concessionnaires	Demandeur de travaux	
<u>TRAVAUX SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE</u>						-	-	-	-	-	-
Total	7 001 000 €	5 920 000 €	5 406 300 €	513 700 €	2 648 750 €	1 081 000 €	2 119 000 €	0 €	760 000 €	922 000 €	
<u>TRAVAUX SUR LES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES</u>											
Total	583 000 €	492 750 €	450 000 €	42 800 €	450 000 €	0 €	225 000 €	45 000 €	0 €	0 €	
<u>INVESTISSEMENTS SOUS MANDAT : Autres programmes syndicaux :</u>											
Totaux des travaux réalisés pour le compte de tiers	3 194 000 €	2 700 000 €	2 465 800 €	234 200 €		0 €	0 €	0 €	0 €	2 083 600 €	
<u>TOTAUX GENERAUX</u>	10 778 000 €	9 112 750 €	8 322 100 €	790 700 €	3 098 750 €	1 081 000 €	2 344 000 €	45 000 €	760 000 €	3 005 600 €	

- ✚ La 1^{ère} borne a été posée le 21 mars 2017 sur le site du SIED 70
- ✚ L'ensemble des 45 bornes sera installé courant 2017
- ✚ Pour mémoire, le SIED70 ne demandera aucun paiement aux usagers les 3 premières années

Répartition des IRVE du SIED 70 en Haute-Saône

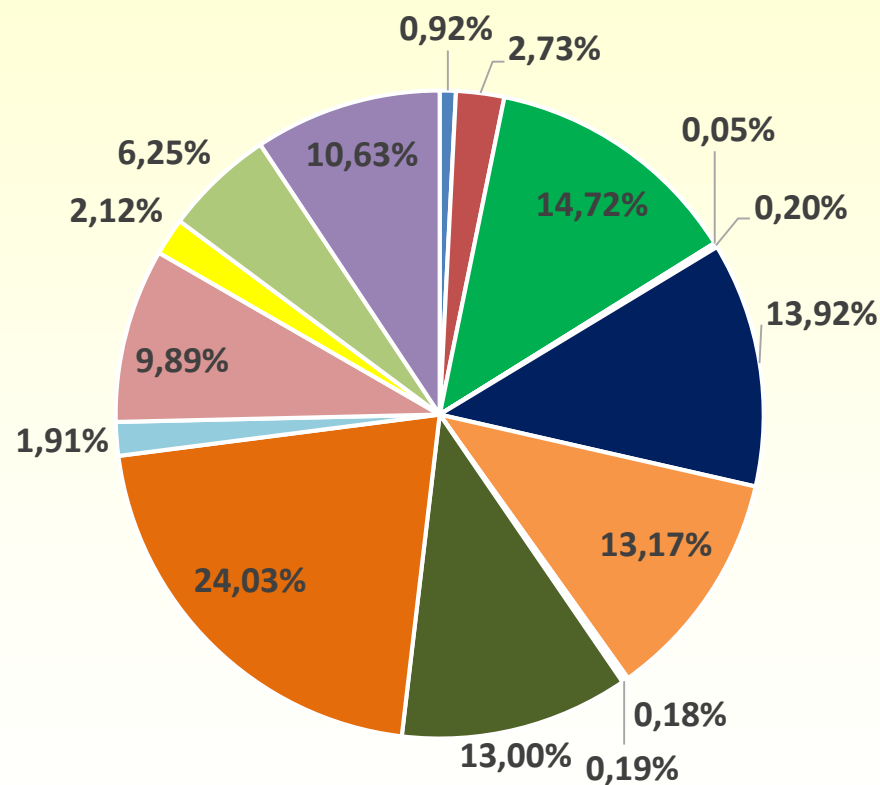


-
- ✚ Le SIED 70 a entamé des démarches auprès de 2 communes du département (PONT SUR L'OGNON et SAINT GERMAIN) et du SIAVHO dans le cadre de la recherche de sites de production hydraulique d'électricité exploitables.
 - ✚ La somme de 35 000 € a été provisionnée pour faire face aux études de faisabilité incontournables
 - ✚ Si ces études confirment la potentialité du site et la viabilité économique de l'investissement, le Syndicat pourra entrer dans un phase opérationnelle sur ce thème.

Le BP 2017 : budget principal

Les dépenses

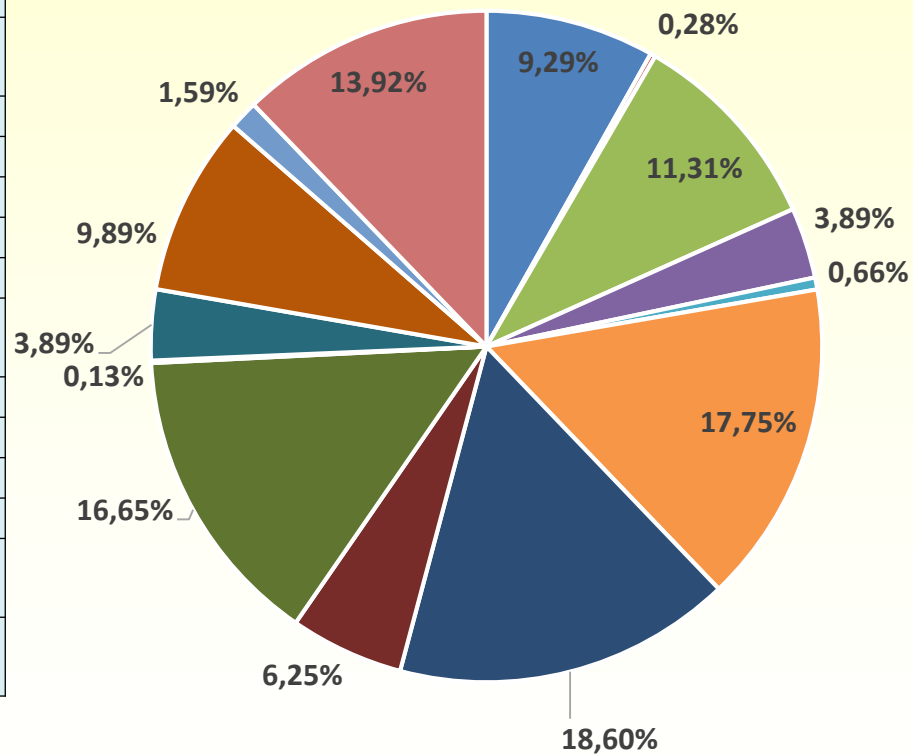
F	Charges à caractère général	258 950 €
O	Salaires et indemnités	773 700 €
N	Opérations d'ordre entre sections	4 165 000 €
E	Subventions aux budgets annexes	15 100 €
C	Charges exceptionnelles et imprévus	58 000 €
M	Virement à la section d'investissement	3 938 250 €
T	Opérations d'ordre	3 728 250 €
E	Subventions d'investissement	50 000 €
I	Immobilisations et imprévus	55 000 €
N	Subventions aux communes	3 680 000 €
O	Travaux d'électrification	6 800 000 €
T	Travaux IRVE	540 000 €
N	Travaux d'éclairage public	2 800 000 €
Z	Travaux de GC de télécommunications	600 000 €
	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	1 768 515 €
	Excédent budgétaire global	3 008 863 €

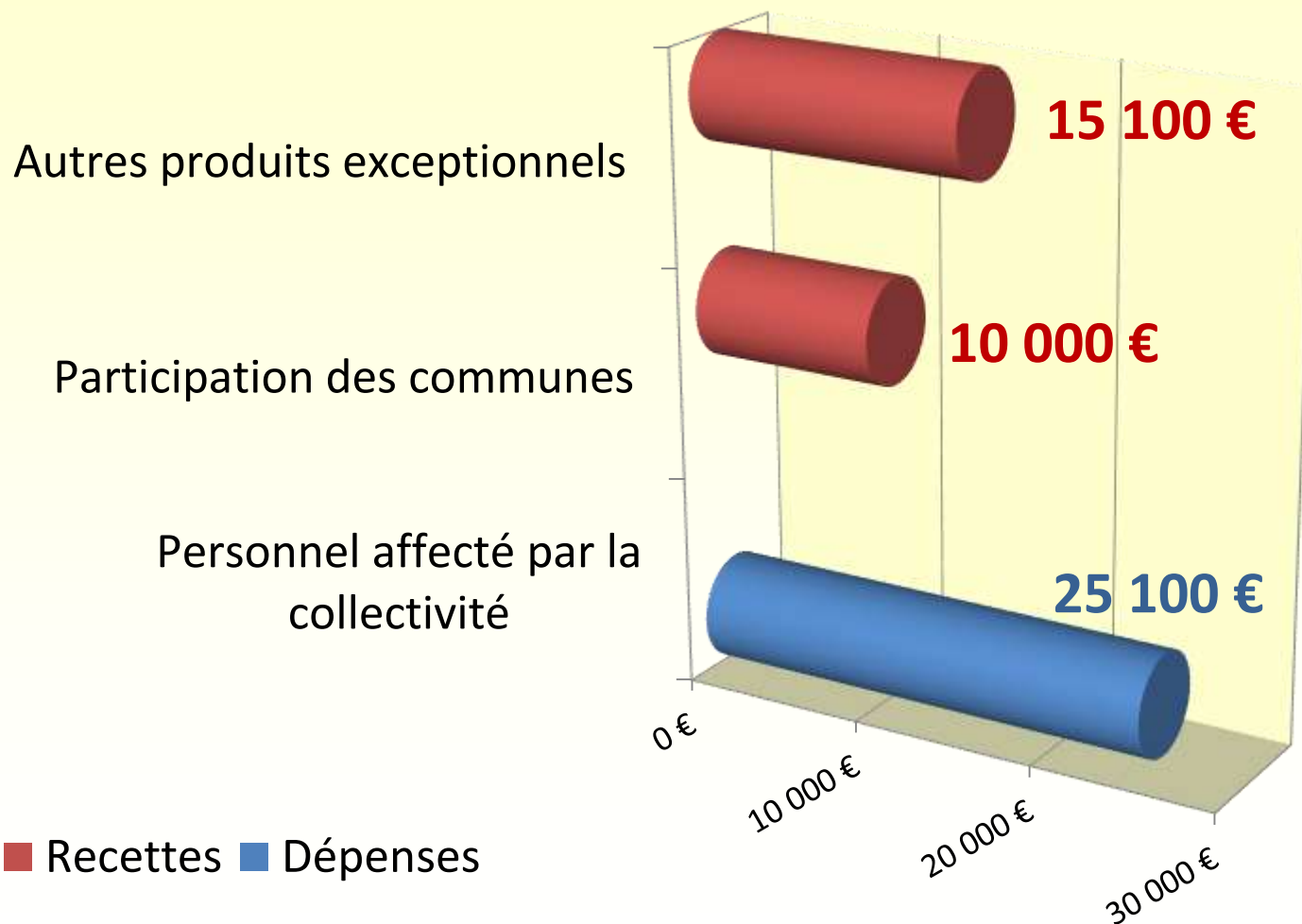


Le BP 2017 : budget principal

Les recettes

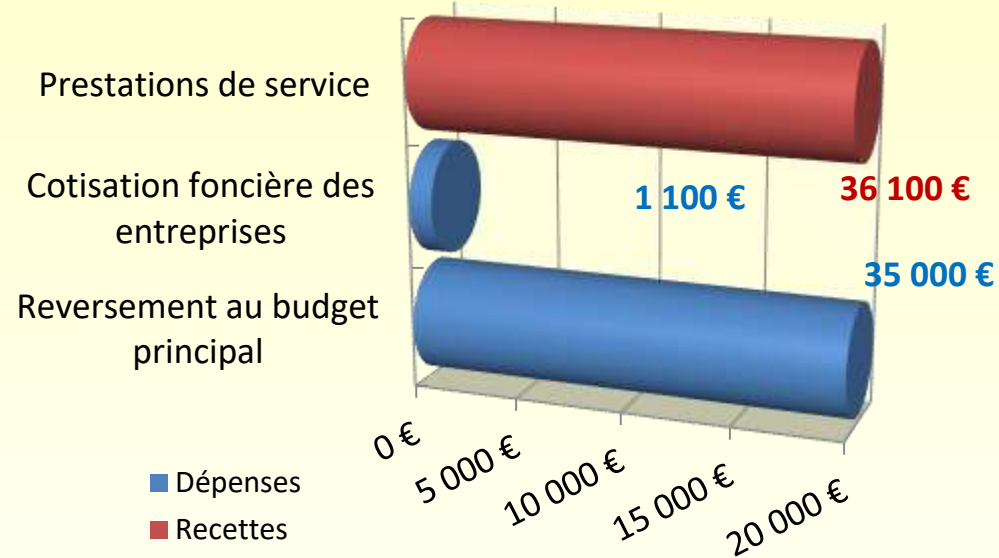
F O N C M T E I N O T	Opérations d'ordre entre sections	2 628 250 €
	Salaires reversés par les budgets annexes	78 900 €
	Taxe sur l'électricité (TCFE)	3 200 000 €
	Redevances de concession	1 100 000 €
	Produits divers	186 100 €
	Excédent antérieur reporté	5 024 613 €
I N V E S T I S S E M E N T	Opération d'ordre entre section	5 265 000 €
	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 768 515 €
	Subventions d'investissement reçues	4 712 000 €
	FCTVA et divers	38 000 €
	TVA sur travaux d'électrification	1 100 000 €
	Travaux d'éclairage public	2 800 000 €
	Travaux de GC de télécommunications	450 000 €
	Virement de la section de fonctionnement	3 938 250 €



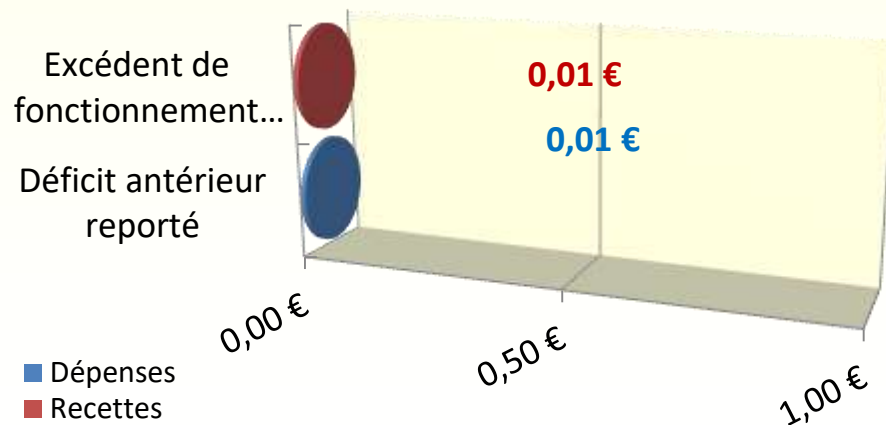


Le BP 2017 : budget annexe "Prestations de service"

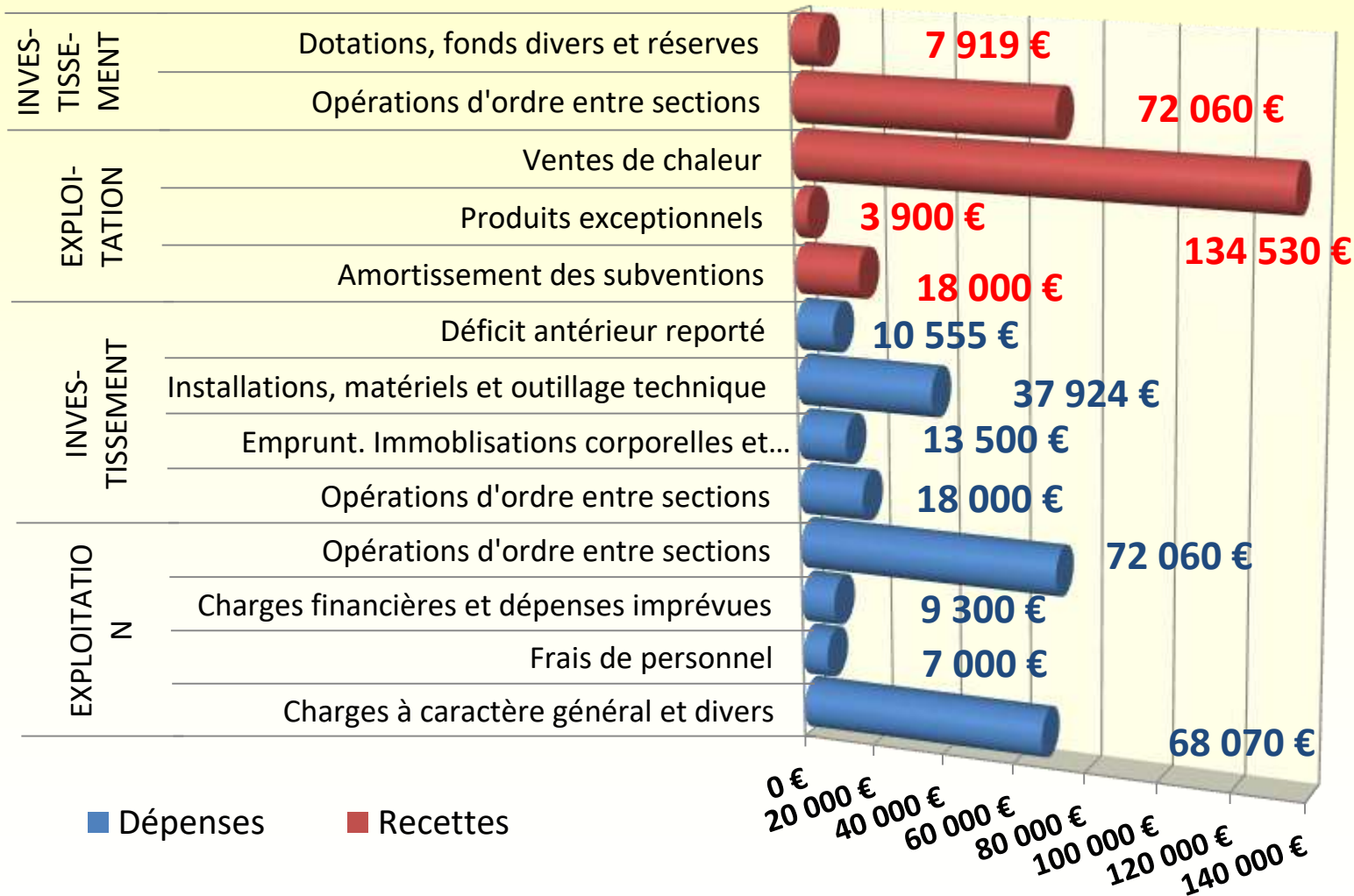
Exploitation



Investissement

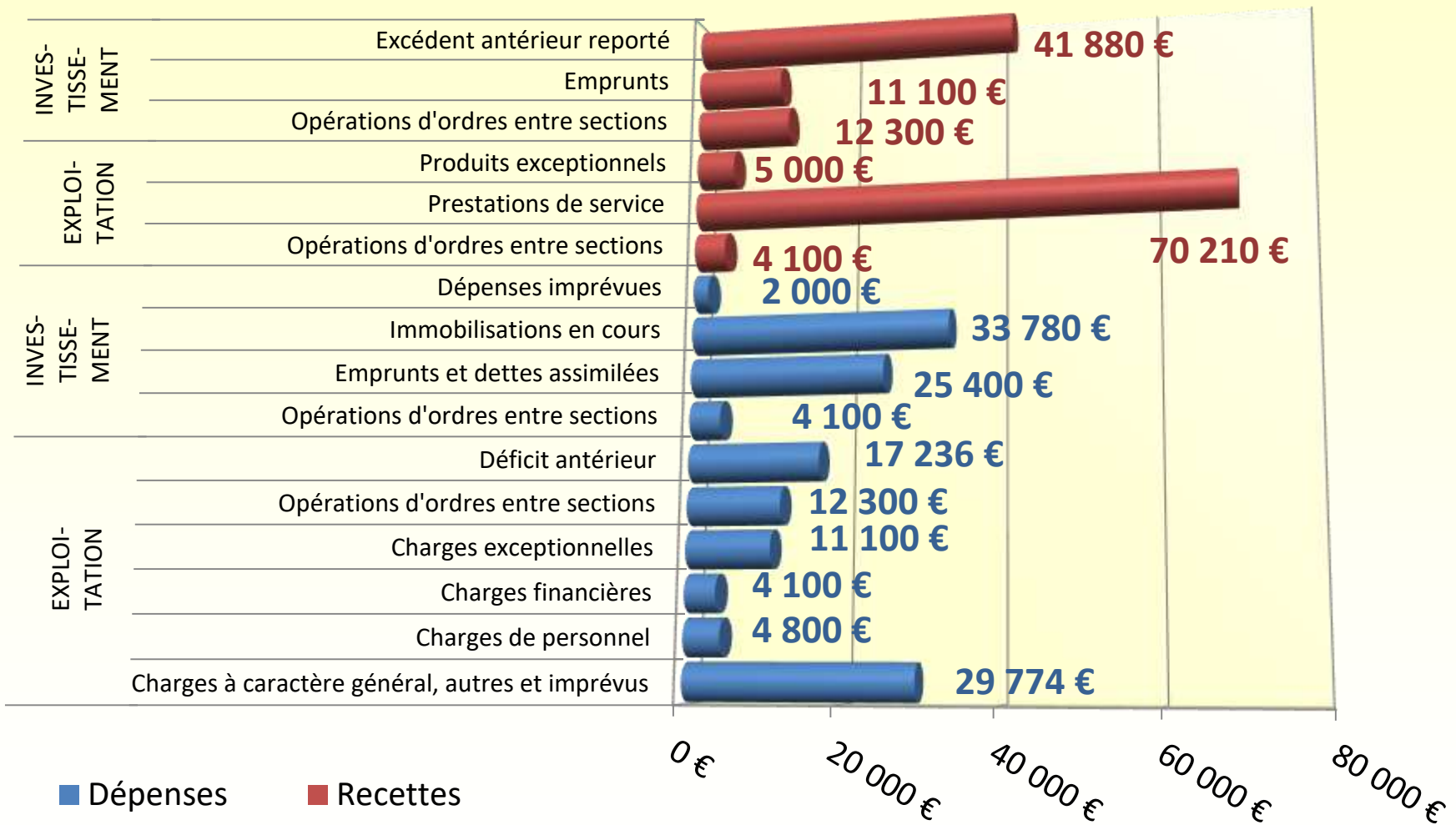


Le BP 2017 : budget annexe "chaufferie de Scey-sur-Saône"

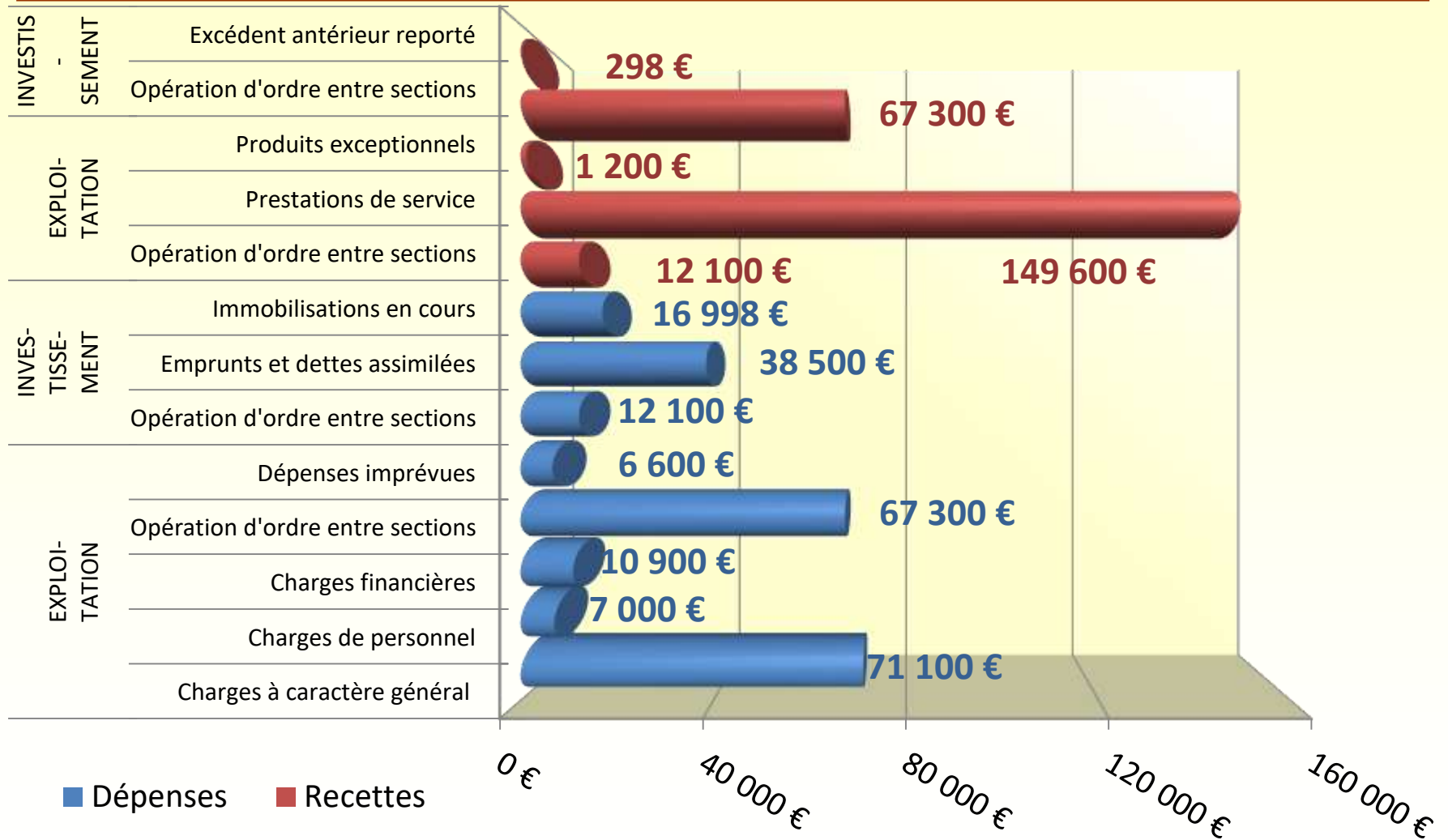


Le BP 2017 : budget annexe

"chaufferie de Gy"



Le BP 2016 : budget annexe "chaufferie de Marnay"





Adhésion à Ingénierie 70 pour assistance informatique

Le SIED 70 était adhérent du service d'assistance informatique « Magnus » mis en place par le Département conformément à une convention d'une durée de 4 ans dont le terme est échu depuis le 31 décembre 2016

Suite à la Loi NOTRe et la perte de la clause de compétence générale par le Département, cette assistance sera désormais réalisée par l'Agence Départementale INGENIERIE 70 à compter du 1er janvier 2017.



Adhésion à Ingénierie 70 pour assistance informatique

Il convient d'adhérer à l'Agence Départementale INGENIERIE 70 et de signer une convention définissant les modalités de travail en commun entre le SIED 70 et le pôle d'assistance informatique pour continuer à bénéficier de ce service.

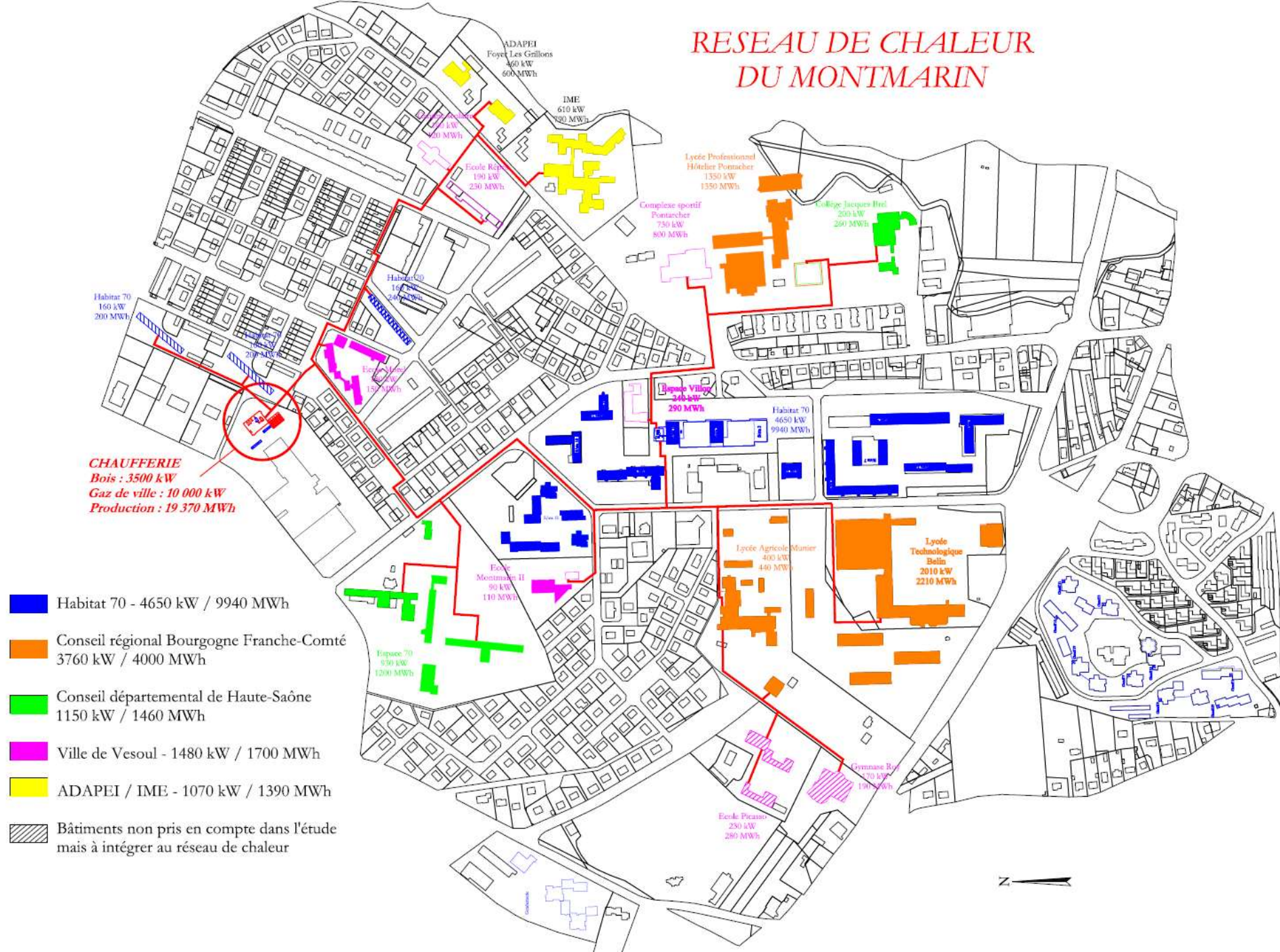
INGENIERIE 70 est un établissement public administratif départemental créé en application de l'article L5511-1 du CGCT. L'adhésion du SIED 70 est soumise à accord du Comité Syndical (Cf délib n°1 du 26/04/14)

Compétence optionnelle chaufferie bois et réseau de chaleur

✚ La commune de Vesoul, suite à une étude de faisabilité favorable de construction de chaufferie au bois et de réseau de chaleur sur le secteur de Montmarin, commandée par Habitat 70, a demandé à ce que cette compétence soit transférée au SIED 70 afin que celui-ci assure la maîtrise d'ouvrage et l'exploitation de ces installations

✚ Voici la présentation des installations envisagées :

RESEAU DE CHALEUR DU MONTMARIN



✚ **Les caractéristiques générales du projet sont les suivantes :**

✚ **Puissance chaufferie :**

3 000 kW + 600 kW bois,

2 x 4 000 kW + 2 000 kW gaz de ville,

✚ **Longueur réseau : 3 490 ml ,**

✚ **Energie produite : 19 370 MWh/an,**

✚ **Abonnés : HABITAT 70, Commune de Vesoul, Département 70 (collège), Région (Lycées), IME et ADAPEI,**

✚ **Bâtiments desservis : + de 900 logements, plusieurs écoles, complexes sportifs, espace culturel, 1 collège, Espace 70, 3 lycées, IME et ADAPEI.**



Compétence optionnelle chaufferie bois et réseau de chaleur

- ✚ Le SIED 70 devra valider les résultats de la faisabilité et, avec les éventuels futurs clients du service, aura jusqu'à la conclusion de la phase d'APD pour se déterminer sur la réalisation de l'opération,
- ✚ Tous les modes d'exploitation seront étudiés afin d'optimiser la gestion ultérieure du réseau

La commission consultative créée par la loi TEPCV

⚡ La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV) du 17 août 2015 a introduit la création d'une commission consultative entre tout syndicat qui dispose de la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité et l'ensemble des EPCI à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre du syndicat.

⚡ Cette commission doit coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, mettre en cohérence leurs politiques d'investissements et faciliter l'échange de données

La commission consultative créée par la loi TEPCV

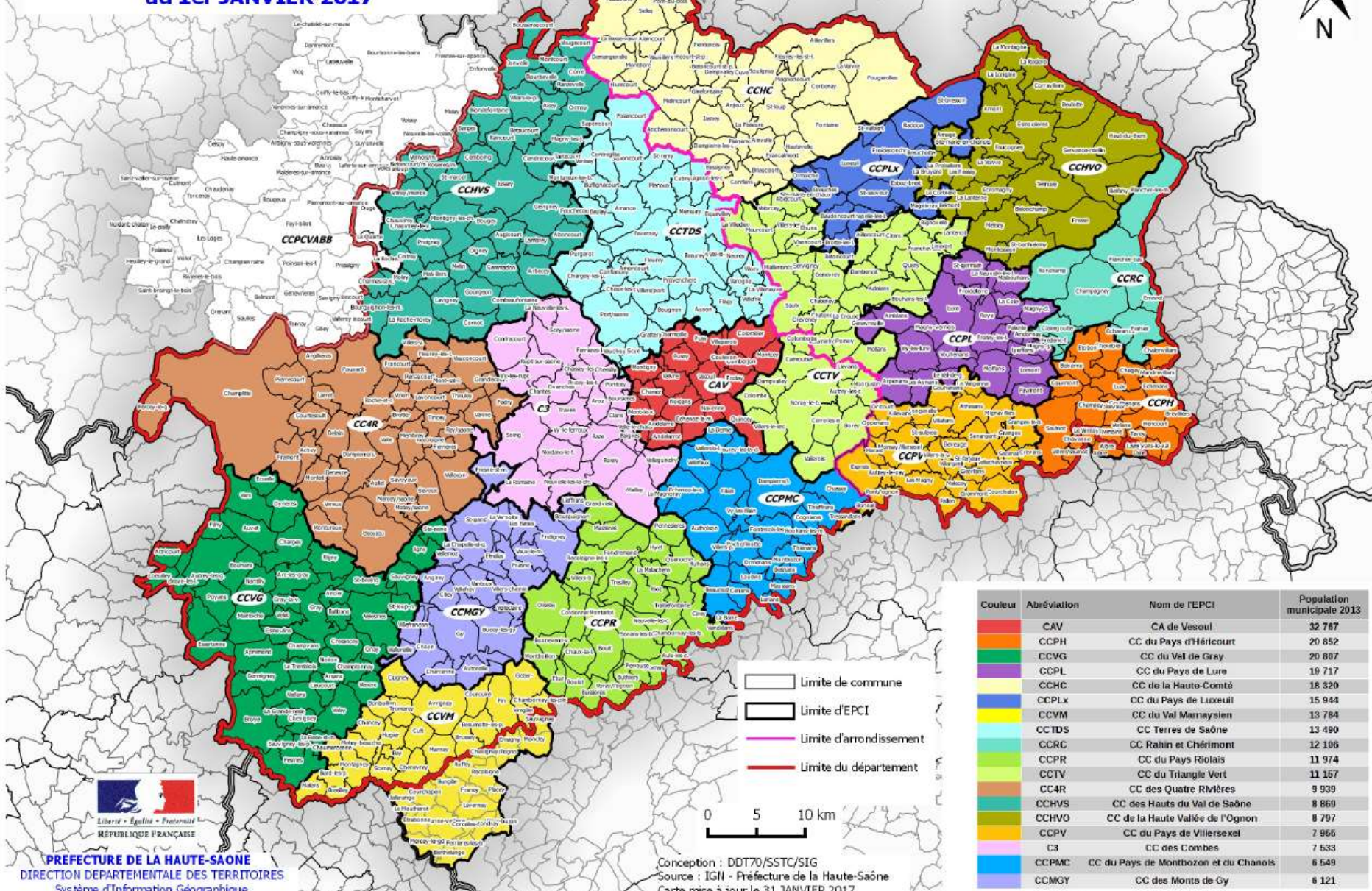
- ☞ Cette commission comprend un nombre égal de délégués du syndicat et de représentants des établissements des EPCI, ces derniers disposant d'au moins un représentant
- ☞ Cette commission est présidée par le président du syndicat ou son représentant et se réunit au moins une fois par an
- ☞ Un membre de la commission nommé par les EPCI est associé à la conférence départementale dite loi "NOME" (nouvelle organisation du marché de l'électricité)

La commission consultative créée par la loi TEPCV

Par délibération n°5 du 12/09/2015, le Comité avait créé cette commission et fixé le nombre de délégué pour chacun des 21 EPCI à fiscalité propre du département à 1 et, par conséquent, à 21, le nombre de représentants du Comité désignant en même temps ces délégués.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à la mise en place du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal, la Haute-Saône compte désormais 18 EPCI à fiscalité propre

L'INTERCOMMUNALITE EN HAUTE-SAONE au 1er JANVIER 2017



Couleur	Abréviation	Nom de l'EPCI	Population municipale 2013
Orange	CAV	CA de Vesoul	32 767
Rouge	CCPH	CC du Pays d'Héricourt	20 852
Vert	CCVG	CC du Val de Gray	20 807
Jaune	CCPL	CC du Pays de Lure	19 717
Vert clair	CCHC	CC de la Haute-Comté	18 320
Bleu clair	CCPLx	CC du Pays de Luxeuil	15 944
Bleu foncé	CCVM	CC du Val Marnaysien	13 784
Cyan	CCTDS	CC Terres de Saône	13 490
Vert foncé	CCRC	CC Rahin et Chérimont	12 106
Vert très foncé	CCPR	CC du Pays Riolais	11 974
Rouge foncé	CCTV	CC du Triangle Vert	11 157
Orange foncé	CCAR	CC des Quatre Rivières	9 939
Vert clair foncé	CCHVS	CC des Hauts de Val de Saône	8 869
Jaune foncé	CCHVO	CC de la Haute Vallée de l'Ognon	8 797
Orange très foncé	CCPV	CC du Pays de Villersexel	7 956
Vert très foncé	C3	CC des Combes	7 533
Bleu foncé	CCPMC	CC du Pays de Montbozon et du Chanais	6 549
Bleu très foncé	CCMGY	CC des Monts de Gy	6 121


 Liberté • Egalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE LA HAUTE-SAONE
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
 Système d'Information Géographique

Conception : DDT70/SSTC/SIG
 Source : IGN - Préfecture de la Haute-Saône
 Carte mise à jour le 31 JANVIER 2017

La commission consultative créée par la loi TEPCV

✚ Il est donc proposé au Comité de revoir la composition de cette commission avec 1 membre pour chacun des 18 EPCI du département et donc 18 représentants du Comité syndical.

La commission consultative créée par la loi TEPCV

✚ Il est proposé d'intégrer à cette commission :

✚ les 6 vice-présidents

✚ 12 délégués titulaires

Il est donc fait appel aux volontaires

Merci pour votre attention

**Questions
diverses**